

CONSIDÉRATIONS

SUR LES

MONOMANIES IMPULSIVES

Alles geistige Geschehen geschieht innerhalb des Verstellens; dieses ist die eigentliche Energie des Seelenorgans, und alle die verschiedenen geistigen Thatsachen, die man früher zum Theil als verschiedene Vermögen bezeichnet hat (Phantasiren, Wollen, Gemüthsbewegungen, etc.), sind nur verschiedene Beziehungen des Vorstellens auf die Empfindung und Bewegung oder Resultate der Conflicten der Vorstellungen unter sich selbst. (**Griesinger.** Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten. 1861, p. 25.

THÈSE INAUGURALE

Présentée à la Faculté de Médecine de Berne

PAR

PAUL JACOBY

IMPRIMATUR

BERNÆ, DIE XXIV AUGUSTI MDCCCLXVIII

Aeby

p. s. Decanus.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES

MONOMANIES IMPULSIVES

« Der Schöpfer gab dem Menschen Hände, Sprache, ein grosses Gehirn und feine Nerven ; aber in die einfache menschliche Seele Vernunft und Sinnlichkeit neben einander zu pflanzen, das ist kein Werk des Schöpfers, ist das Kunststöck der Psychologen. » (**Herbart.** Einleitung in die Philosophie. Königsberg, 1827, p. 271).

La question de la monomanie en général, et celle des monomanies impulsives en particulier, est une des plus controversées de la science. L'existence des monomanies, leurs limites, leur nom (1) même ont été vivement attaqués d'une part et défendus d'une autre. « Ueber den Namen « Monomanie » herrscht in der gegenwärtigen Literatur eine grenzenlose Verwirrung, deren Lösung ein eigenes Buch erfordern würde », dit H. Neumann (2). Connue déjà en partie par Aretée (3), qui la rattachait à la mélancolie, mentionnée par Fernel (4), médecin d'Henri II, la mo-

(1) « Ist doch zu zweifeln, ob der Ausdruck für das, was er bezeichnen will, verkehrter sein kann, als jener abenteuerliche — Monomania — bei welchem man, der Ableitung desselben folgend, nicht weiss, ob damit eine Manie, die einzig und allein Manie ist, oder eine, welche immer dieselbe bleibt, oder die der Mönchen gemeint ist. » (**Fr. Nasse**).

(2) Psychiatrie. Erlangen. 1859, p. 70.

(3) **Morel.** Études cliniques, I, p. 309.

(4) **H. Bonnet.** Revue rétrospective sur la science mentale. *Ann. méd. psych.*, 1863, p. 342.

nomanie a été décrite pour la première fois par Paul Zacchias (1), médecin du pape Innocent. Ettmüller (2) la nommait *mélancolia sine delirio*, *perturbatio mentis sine delirio*. Christian-Jacob Kraus a le premier (en 1781) traité, dans sa célèbre thèse (3), du phénomène psychologique d'actes commis « *ipso tum relactante, tum invito, tum haud libente* » (4). *Monomanie sans délire* de Pinel (5), *moral insanity* de Prichard (6), qui la définit comme : « madness, consisting in a morbid perversion of the natural feeligs, affections, inclinations, temper, habits, and naturel impulses, without any remarkable disordre or defect of the intellect, or knowing and reasoning faculties, and particulary without any insane illusions or erraneous convictions impressed upon the understanding, » la monomanie impulsive (instinctive) a été définitivement introduite dans la science mentale, sous ce dernier nom, par Esquirol (7), et soutenue encore par l'autorité de Guislain (8). Cette théorie des monomanies, basée sur le principe de la distinction du délire en délire général et délire circonscrit (délire général et délire partiel de Ferrus (9), a dû nécessairement mener à une spécialisation de plus en plus étroite de délire, des monomanies, et, effectivement, elle a créé les

(1) Quæstiones medico-legales, libr. II. De signis non sanæ mentis. **Bonnet**, l. c. **Legrand du Saulle.** La folie devant les tribunaux. Paris, 1864, p. 51. — **Morel.** Discuss. sur la respons. partielle. *Ann. méd. psych.* 1863, p. 439. — **Bonnet.** Lettre (réclamation de priorité). *Ann. méd. psych.* 1863, p. 441.

(2) Prax. libr. II, sect. 3, cap. 4. **Dr Adalbert Knop.** Die paradoxie des Willens, oder das freiwillige Handen bei innerem Widerst reben. Leipsig, 1863.

(3) De paradoxo : edi interdum ab homine actiones volontarios, ipso non invito solum, verum adeo reluctante (**Chr.-J. Kraus** Vermischte Schriften. Königsberg, 1812, t. 5; mit einer Vorrede von **Herbart**).

(4) **A. Knop** (l. c.) a traité des monomanies impulsives principalement du même point de vue de leur « *paradoxie*, » qu'il regarde comme une preuve de leur nature physiologique et non pathologique.

(5) Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale. Paris, 1808.

(6) Treatese of insanity and other disordres affecting the mind. London, 1835.

(7) Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal. Paris, 1838. I. De la monomanie ; II. Mémoire sur la monomanie homicide.

(8) Leçons orales sur les phrénopathies, ou Traité théorique et pratique des maladies mentales. Gand, 1852.

(9) Leçons professées à Bicêtre. V. *Gazette des Hôpitaux*, 1838.

monomanies homicide, suicide, la kleptomanie, la pyromanie, la dipsomanie, l'érotomanie, etc., — distinctions exclusivement psychologiques, et sans aucune signification pathologique et médicale. « D'ailleurs d'une importance toujours beaucoup plus grande sous le rapport médico-légal (¹) que pathologique (²), elle fut bientôt combattue en Allemagne, d'abord par Henke, ensuite par l'école somatique : MM. Griesinger (³), Leidesdorf (⁴), Solbrig (⁵), etc., et en France par Falret (⁶) et son école (MM. Morel (⁷), J. Falret (⁸), Barriod (⁹), etc. On trouve un résumé des opinions de la plupart des aliénistes français à ce sujet dans les discussions sur la monomanie, qui ont eu lieu dans la Société médico-psychologique de Paris (¹⁰), discussions qui n'ont d'ailleurs abouti à aucun résultat. Les mêmes arguments ont été reproduits, portant principalement sur l'élément psychologique et métaphysique, sur la solidarité nécessaire, ou une certaine indépendance possible des facultés de l'âme. » En dépit de seize mois d'éloquence et d'érudition, la Société, prise en masse, ne possède pas des convictions définitives, arrêtées, des principes nets et précis sur la thèse développée ; dans la plupart des esprits, subsiste l'obscurité, le doute, l'incertitude. Ce résultat, il était

(1) **Georget.** Discussion médico-légale sur la folie ou aliénation mentale, suivie de l'examen du procès criminel d'Henriette Cornier, etc. Paris, 1826. — **C.-C.-H. Marc.** Consultation médico-légale p. Henriette Cornier. De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires. Paris, 1840.

(2) **W. Griesinger.** Traité des maladies mentales, pathologique et thérapeutique. Paris, 1865, p. 84.

(3) Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten für Ærzté und Studirende. Stuttgard, 1861.

(4) Lehrbuch der psychischen Krankheiten. Erlangen, 1865.

(5) *Allgemeine Zeitschr, für Psychiatrie,* XIV, p. 292. Verbrechen und Wahnsinn. München, 1867, p. 27.

(6) Leçons cliniques et considérations générales. Des maladies mentales et des asiles d'aliénés. Paris, 1864. De la non-existence de la monomanie.

(7) Études cliniques. Traité théorique et pratique des maladies mentales considérées dans leur nature, leur traitement, et dans leur rapport avec la médecine légale des aliénés. Nancy et Paris, 1862, t. I, § 8.— De la monomanie. Discours sur la folie raisonnante. *Ann. méd. psychol.* 1866, Juillet, p. 106.

(8) Discours sur la folie raisonnante. *Ann. méd. psychol.* 1866, Mai, p. 382.

(9) Études critiques sur les monomanies. Paris, 1852.

(10) *Annales médico-psychologiques.* 1854, 1866 - 67.

inévitable. La formule d'une conclusion se heurtait à deux écueils : la nature du sujet (très-délicat à traiter, incomplétement étudié), le défaut d'entente dans les termes. — En effet, plusieurs opinions se sont produites. L'une admet la folie raisonnante comme « délire impulsif avec délire verbal conscient, » l'autre comme « délire instinctif avec fortuité de délire verbal, » une troisième comme « symptôme d'une foule d'aliénations, » une quatrième, qui est la mienne, comme « état tantôt secondaire, tantôt primitif et essentiel. ». Enfin, un mémoire récemment couronné ([1]) la regarde comme une dégénéresceuce, nn hiatus de l'intelligence, une faiblesse mentale, — idée antérieurement émise par le sagace Lorry à la deuxième page de la préface de son livre *De melancholia et morbis melancholicis.* Or, avant d'entamer aucun entretien à cet égard, n'était-il pas indispensable de savoir ce que les auteurs des diverses définitions entendent par ces paroles : *folie*, *délire*, *instinct*, *conscience*, *impulsions ?*.... etc., etc., car ce qui est délire pour un médecin, ne l'est pas toujours pour l'autre; la folie, aux yeux de bien des gens, n'est plus synonyme d'aliénation; l'instinct, disent quelques confrères, n'est pas absolument distinct de l'entendement. Bon nombre d'entre eux se demandent si le délire peut se comprendre sans perte de la fonction syllogistique. Si la monomanie dite raisonnante l'implique facultativement, quelle différence y a-t-il entre cette vésanie et la manie ? Si cette maladie est un automatisme morbide, de quelle manière la distinguer des actions homicides, suicides, lubriques, incendiaires, déshonnêtes, accomplies sous l'influence fatidique et itérative d'une perversion instinctive ? La création de la pseudo-monomanie ([2]), qui croit vaincre la difficulté, la tourne ou l'élude. On y retrouve l'éventualité du délire oral, celle de l'incohérence, quoique passagère, des idées. Mais dès qu'il se mêle au délire des actes ([3]), le délire des pro-

([1]) **Campagne.** Mémoire sur la manie raisonnante. Rapport de **M. Jules Falret** au nom de la commission pour le prix André. *Ann. méd. psychol.* 1867, Mai, p. 482.

([2]) **Delasiauve.** Des pseudo-monomanies ou folies partielles diffuses, et de leur importance thérapeutique et légale. (Extrait des *Ann. méd. psychol.* 1859. Avril). Paris, Victor Masson, 1859.

([3]) **Brière de Boismont.** Discours sur la folie raisonnante. *Ann. méd. psychol.*

pos, ce n'est plus le pur délire des actes, c'est une sorte de manie..... La discussion sur la monomanie raisonnante n'est qu'une pierre d'attente. Elle attend sa solution (¹). »

«La théorie des monomanies est actuellement, même en France, en voie de décomposition complète, dit M. Griesinger, et peut-être n'y a-t-il pas un seul des aliénistes français qui leur conserve toute leur signification primitive. » En effet, c'est un fait significatif que, malgré qu'un grand nombre d'aliénistes français acceptent les monomanies en théorie (les derniers traités des maladies mentales parus en France (²), en parlent encore), il n'y en a pas un seul, qui, dans les rapports sur l'état mental des inculpés qu'il a été chargé d'examiner, ait posé le diagnostic pur et simple de monomanie impulsive; tous ont cherché à prouver l'existence d'un état pathologique en dehors des impulsions morbides, et qui expliquerait ces dernières.

La question des monomanies est une des plus difficiles de la science mentale. En effet, y a-t-il quelque chose de plus énigmatique que ces impulsions horribles, qui portent l'homme à déterrer les cadavres pour les violer et s'en repaître, la mère à tuer son enfant qu'elle adore? de plus étrange que le fait d'une dame riche et jouissant de la considération générale, qui vole une oie rôtie dans un magasin; d'une autre, appartenant au meilleur monde, qui, par accès, se met à courir les estaminets et à s'enivrer d'eau-de-vie? On a cherché à expliquer les faits de ce genre par une *perversion des instincts* («denn wo uns die Begriffe fehlen, da stellt ein Wort zur rechten Zeit sich ein»), par le *réveil des instincts*, qui seraient innés à l'homme, mais refoulés par l'éducation et les exigences de la vie sociale, etc. On a même assimilé les monomanies impulsives au pica (³), trouvant une grande analogie entre le désir de manger de la craie, du char-

1866 Mai, p. 463. De la folie raisonnante et de l'importance du délire des actes pour le diagnostic et la médecine légale. Paris, 1867.

(¹) **Berthier.** (Lettre au Rédact. des Ann.) *Ann. méd. psychol.* 1867, Juillet, p. 219.

(²) **Dagonet.** Traité élémentaire et pratique des maladies mentales. Paris, 1862. — **Marcé.** Traité pratique des maladies mentales. Paris, 1862.

(³) **Mc Intosch.** *Journal of mental science, Ann. méd. psychol.* 1867, Mai, p. 507. Analyse de **M. Dumesnil.**

bon, et celui de manger, après l'avoir plus ou moins rôti, le cœur de son père([1]). D'autres ont supposé une dualité complète de l'âme dans les deux hémisphères du cerveau ([2]), une disharmonie de l'activité des deux hémisphères, un défaut d'équilibre dans leur innervation ([3]), etc.

Dans les monomanies instinctives, nous voyons surgir dans l'âme des malades des impulsions étranges ou horribles, s'imposer impérieusement, et pousser les malades à des actes, qui souvent leur répugnent à eux-mêmes au plus haut degré. Tantôt c'est un désir immense, morbide, — le désir de voir un grand feu, par exemple, ou celui de voir couler le sang, — qui, souvent après une lutte longue et violente, finit par faire commettre au malade une action criminelle, sans qu'il y ait aucun intérêt, quelquefois même à son propre détriment. D'autrefois, le malade se sent invinciblement poussé à quelque action insolite, absurde ou terrible, ordinairement défendue soit par les lois, soit par la conscience et le sentiment intime du malheureux lui-même, mais qui, par son étrangeté même, par son caractère illégal, repoussant ou criminel ([4]), l'attire, en lui promettant une forte émotion, qui romprait la monotonie pénible de son état mental, mettrait fin à l'angoisse intolérable qui l'opprime. Mais, évidemment, ce n'est pas la seule source des monomanies impulsives. Les impulsions ne viennent pas toujours de cette région de l'âme, qui reste dans l'obscurité pour le *moi*([5]); quelquefois elles sont seulement l'expression déréglée d'un des besoins généraux de l'organisme, comme dans beaucoup de cas d'attentats à la pudeur. Ainsi dans le cas de Jacques Raud ([6]), vieux dévot de soixante ans, qui

([1]) **Legrand du Saulle.** La Folie devant les tribunaux. Paris, 1864, p. 317-320. — **Trélat.** La Folie lucide. Paris, 1861, p. 2.

([2]) **Wigan.** Duality of mind. London, 1844.

([3]) **Hollands.** On the brain as a double organ. Chapters on mental physiology. London, 1858. (V. **Griesinger.** Pathol. und Thér. des psych. Krankh. p. 24.)— **Esquirol.** Des maladies mentales, I. p. 378.

([4]) **Hoffmann.** Ueber d. Eintheilung der Geisteskrank. in Siegburg. *Allg. Zeitsch. f. Psych.* 1862, p. 367.

([5]) **Griesinger.** Traité des maladies mentales, p. 285.

([6]) **V. Combes.** Rapport médico-légal sur l'état mental de Jacques Raud, inculpé d'attentats à la pudeur et de tentatives de viol. *Ann. méd. psych.* 1866, Mars, p. 253.

s'attaquait à de petites filles de 6 à 8 ans, se livrait sur elles à des attouchements impudiques, essayait de les violer même, se masturbait devant elles, on ne recourra évidemment pas, pour expliquer cette monomanie du viol (les victimes de J. Raud sont au nombre de douze, et chacune a eu en moyenne trois fois à subir ses tentatives), aux considérations psychologiques.

Ces deux motifs : impulsion psychologique morbide, impulsion physiologique, peuvent, en se combinant, produire des monomanies mixtes, tenant à la fois de ces deux éléments, qui leur donnent alors un cachet tout particulier ; par exemple les cas de Gilles de Rays, qui sacrifia plus de 800 enfants au milieu d'abominables scènes de luxure à ses appétits sanguinaires (1) ; du marquis de Sade, qui ne se livrait à la débauche qu'au milieu des cris de ses victimes, arrachés par mille tortures (2) ; de Léger, qui tua une enfant pour boire son sang et violer son cadavre (3) ; du fameux Bertrand, qui déterrait les cadavres pour les mutiler, s'en repaître et les violer (4), etc.

Mais comment ces désirs morbides peuvent-ils devenir des impulsions, pousser les malades à des actions pareilles ? Nous savons que toute perception (sensation, idée-image, etc.) prend un caractère moteur, une directiou vers l'action musculaire ; « elle a toujours une tendance à s'exprimer, à se traduire par un mouvement, par un acte, et cela dépend de ce fait fondamental très-général que nous retrouvons dans tous le système nerveux, à savoir que les excitations centripétales se transforment dans les centres nerveux en impulsions de mouvement (5) » L'action réflexe — tel est le plan général de tout mouvement, de toute action (6), — et par conséquent de toute la vie psy-

(1) **Legrand du Saulle.** La Folie devant les tribunaux, p. 515. *Ann. méd. psych.* 1864, II, p. 258.

(2) **Delasiauve.** Des diverses formes mentales. Folies partielles instinctives. *Journal de médecine mentale,* 1866, p. 91.

(3) **Delasiauve.** L. c. **Georget.** Discussion méd -légal sur la folie, 1866, p. 17. — **Legrand du Saulle.** La Folie devant les tribunaux, p. 316.

(4) **Legrand du Saulle.** L. c. p. 524. De l'érotisme et de ses conséquences médico-légales. *Ann. méd. psych.* 1869, II, p. 259. — **Morel.** Discours sur la folie raisonnnante. *Ann. méd. psych.* 1866, Juillet, p. 119.

(5) **Griesinger.** Traité des maladies mentales, p. 43.

(6) **J.-M. Schiff.** Lehrbuch der Muskel-und Nervenphysiologie. 1859, p. 221.

gique de l'homme [1]. Griesinger [2] a le premier signalé ce fait fondamental; le premier il a représenté le mouvement de la vie de l'âme comme étant une succession graduelle des faits soumis dans leur marche à un même principe, depuis les actions réflexes les plus simples jusqu'aux actes volontaires dont on a le plus conscience. Mais à mesure que nous nous élevons dans la série des actes, en passant des plus simples et des plus inconscients aux plus compliqués, et dans lesquels l'élément intellectuel devient de plus en plus prépondérant, nous voyons que le plan primitif se masque, et le caractère purement réflexe s'altère. Le nouveau-né n'a que des mouvements réflexes ou à peine instinctifs; puis, à mesure que le cerveau commence à fonctionner, l'action intellectuelle se fait sentir de plus en plus [3]. La perception ne se traduit plus immédiatement par le mouvement, par l'action; la tendance à l'action, — la volonté [4], — n'est plus le résultat d'une seule perception (sensation ou idée), ou d'un seul complexus d'idées; elle peut être modifiée dans sa durée, son intensité, sa direction, remise, empêchée, etc., par d'autres perceptions, par d'autres idées ou complexus d'idées [5]. « Les idées se transforment d'autant plus facilement en volonté, dit Griesinger [6], qu'elles sont plus fortes et plus persistantes; c'est pour cela que les idées les plus fortes finissent par passer enfin forcément en actes. Heureusement, l'activité intellectuelle [7] veille à ce que toute perception n'atteigne ce degré d'intensité. En effet, conformément à la loi de l'association des idées, celles-ci s'attirent par leur contraste, elles en appellent d'autres analogues, et il se produit un conflit dans notre conscience. Tout le complexus d'idées qui représente le *moi* est mis en jeu. »

— **Setschenow.** L'action réflexe du cerveau. *Courrier médical*, 1863, N°s 47 et 48, p. 477.

(1) **Setschenow.** L. c., p. 462.

(2) *Archiv f. physiolog. Heilcunde.* II, 1843, p. 76. — Traité des maladies mentales, p. 46.

(3) **Setschenow.** L. c., p. 479 et 503.

(4) **Griesinger.** L. c., p. 46. **Schiff.** L. c., p. 217. **Setschenow.** L. c. p., 509

(5) **Brosius.** Ueber den Trieb und den Willen. *Allgem. Zeitschr. f. Psych.* 1861, XVIII, p. 173.

(6) L. c., p. 48.

(7) V. **Esquirol.** Traité des maladies mentales, I, des hallucinations, p. 95.

Tel est le cas ordinaire, normal; mais quelquefois nous voyons, chez des personnes saines d'esprit comme chez les aliénés, l'idée ou l'impulsion à peine née, se traduire immédiatement en action, sans donner le temps au *moi* du sujet, et à d'autres complexus d'idées « d'être mis en jeu, » d'influencer la résolution qui échappe ainsi à leur contrôle ([1]).

Brosius raconte qu'un de ses amis, se trouvant sur un balcon, au milieu d'une société, et engagé dans une conversation, jetant les yeux en bas, voit un des invités, un chauve, ôter son chapeau. La vue de son crâne dégarni lui inspire le désir de lui jeter une boulette de mie de pain; avant qu'il ait eu le temps de réfléchir à l'inconvenance d'une action pareille, le morceau de mie de pain se trouva dans sa main, fut pétri en boulette, et jeté à la tête du monsieur chauve; par bonheur il le manqua.

Cette même résolution soudaine, prise sous l'empire d'un seul sentiment, d'une seule idée, et sans que d'autres idées aient eu le temps de la modifier ou de l'influencer, se voit surtout dans les grandes émotions, par exemple dans la peur. On a vu des hommes indubitablement braves, être saisis de peur panique et s'enfuir à la vue du danger, démentant ainsi tout leur passé, le courage qu'ils ont prouvé plus d'une fois. C'est qu'ici le sentiment de la peur est tellement fort, son action réflexe — l'impulsion — à la suite, tellement violente, qu'elle s'impose irrésistiblement, en étouffant temporairement tout autre sentiment, toute autre idée.

Ce phénomène d'impulsions soudaines, irrésistibles non par leur force, leur intensité peut-être, mais par leur soudaineté même, n'est pas extrêmement rare même chez les personnes saines d'esprit, et il y a bien peu de personnes qui ne puissent raconter quelque fait analogue à celui que nous venons de citer, et qui leur serait arrivé à elles-mêmes ou à quelqu'un de leurs amis. On ne peut pas nier que ces faits présentent une analogie frappante avec les cas de monomanies impulsives subites au suicide, au meurtre, etc., que nous trouvons dans les ouvrages sur ce sujet, ils sont comme une image pâlie, effacée des cas d'impulsions morbides. Nous citerons ici quelques exemples de ces dernières.

([1]) **Brosius.** L. c.

Un Anglais, fumant au coin du feu dans un établissement public, où il y avait plusieurs personnes, fait rougir à blanc l'extrémité d'un pocker (tige de fer) et l'enfonce dans sa gorge. On arrive à son secours. Interrogé, il dit ne pas savoir lui-meme ce qu'il avait fait. Mort des suites de la blessure (1)

Une jeune dame de 26 ans, sujette à des maux de tête, du reste parfaitement bien portante, causait un jour gaiement, en s'occupant de couture devant sa porte ; tout à coup, sans le moindre motif, elle s'écrie : « Je dois me noyer ! » et elle court se jeter dans le fossé qui entoure la ville. On parvint à la sauver. Elle ne pouvait pas s'expliquer comment elle avait pu faire une action aussi folle, aussi absurde. Depuis, malgré plusieurs couches, de grands désagréments et des chagrins, elle s'est toujours bien portée et a gardé son caractère gai et bienveillant (2).

Barbara Erkhow, paysanne, âgée de 20 ans, accouche, après un an et demi de mariage, d'un fils, Stephan. Le 23 Décembre, deux semaines après l'accouchement, son mari André va au village voisin, laissant à la maison sa femme, sa mère Daria Loukianowa et son grand-père Merkoul Wassiliew. Pendant que Barbara allaite l'enfant, Daria fait du feu dans le poêle et quitte pour un moment la chambre ; Barbara, qui n'y pensait pas un instant auparavant, jette tout à coup l'enfant au feu et se couche sur un banc. La belle-mère, rentrée dans la chambre, voit l'enfant dans le poêle, et le retire immédiatement, mais l'enfant meurt dans ses bras. Arrêtée, Barbara ne peut pas expliquer son action ; c'est quelque chose qui l'a saisie, et elle a jeté l'enfant au feu sans savoir pourquoi, automatiquement, sans y penser.

L'instruction a montré que déjà les derniers mois de sa grossesse, Barbara est devenue sombre et taciturne, refusait de prendre de la nourriture et se plaignait souvent des maux de tête. Du reste, elle assure avoir été toujours saine d'esprit; aimée de son mari et de sa famille, heureuse en ménage, aimant son enfant, elle n'avait aucune raison pour commettre ce crime (3).

(1) **Mandon.** Folie instinct., p. 117. — **Semelaigne.** Considér. diagnost. sur les div. esp. de suicides. *Journal de médecine mentale,* 1866, p. 13.

(2) **Mende.** *Henké's Zeitshr. f. Staatsarzncikunde,* 1821. — **Marc.** De la folie. Paris, 1840, t. I, p. 252.

(3) Archive de médecine légale *(russe),* Juin 1866, p. 83.

Mme Ch. (actuellement aliénée) a senti la première fois une impulsion tout à fait soudaine à maltraiter une de ses tantes, âgée de 65 ans, qui était pour elle une seconde mère, et qu'elle aimait avec tendresse. Tout à coup, sans aucune excitation extérieure, elle s'est jetée sur elle, l'a renversée violemment par terre et lui a asséné plusieurs coups de poing. Un moment après, elle était si honteuse de son action qu'elle a cherché à attenter à ses jours ([1]).

M..., âgé de 32 ans, d'un tempérament nerveux et d'un caractère doux, vient à Paris, où, pendant deux ans, il se conduit de la manière la plus régulière; il monte un jour au Palais de Justice, arrive dans la salle des Pas-Perdus, se précipite sur un avocat et le saisit à la gorge. Arrêté et conduit en prison, il se montre parfaitement calme et poli : « Je suis allé au Palais de Justice comme un flâneur, sans aucun projet particulier; je ne connais pas cet avocat et je n'ai jamais eu ni affaire ni rapport avec aucun avocat, je ne compreads pas comment j'ai pu faire un pareil esclandre ([2]).

Sander, âgé de 64 ans, concierge de l'école supérieure à Hambourg, généralement aimé et estimé comme un homme droit et honnête, se plaignait depuis quelque temps d'un affaiblissement de mémoire; en outre on remarquait qu'il avait par moments l'air étrange; mais il n'avait jamais eu ni idées délirantes, ni hallucinations, et il était toujours parfaitement raisonnable. Une nuit, il se réveilla après une perte séminale (M. Brierre de Boismont a vu aussi l'idée délirante surgir à l'occasion d'une perte séminale), et il lui vint l'idée de tuer D., son beau-fils futur, qui couchait dans la même chambre que lui.— Il se lève, prend sur la commode un rasoir, et il en porte un coup à la gorge de D. endormi; celui-ci s'éveille et parvient à s'échapper. Le médecin, chargé de faire un rapport sur l'état mental de Sander, remarqua que, malgré sa lucidité, il se laissait facilement entraîner dans des digressions interminables, et, parlant raisonnablement des détails, ne saisissait pas toute la

([1]) **J.-P. Falret.** Des maladies mentales et des asiles d'aliénés. Leçons cliniques et considérations générales; 1864, p. 159.

([2]) **Esquirol.** Des maladies mentales; 1838, I, p. 380.

gravité du crime qu'il avait commis; en conséquence le médecin diagnostiqua un commencement de démence sénile ([1]).

Il est dit dans les actes d'un procès, instruit contre une incendiaire, âgée de 14 ans, sujette à des accès d'épilepsie et de danse de St-Guy, très-mélancolique, non encore réglée, et très-arriérée sous le rapport physique et moral : « *Nous l'avons vue se diriger vers la grange avec l'absence de toute pensée et comme ivre ; nous l'avons appelée, mais elle ne nous a pas répondu* ([2]). »

P.-J. Delépine, âgé de 16 ans, jardinier, a tenté huit fois d'incendier la maison de son père, et cela sans aucun motif.— En prison, il déposa des charbons ardents dans son lit, et s'étendit sur la couche que dévorait déjà le feu. C'était un imbécile arriéré ([3]).

K., âgé de 11 $^1/_2$ ans, est un garçon retardé, nerveux, paresseux, malin et opiniâtre. Un jour, sur son refus de travailler aux champs, sa mère lui permit de rester avec elle et se fit aider par lui à nettoyer la maison (on était à la veille de la Pentecôte). K. aida à transporter les meubles, porter de l'eau chaude; enfin, il estobligé de séjourner dans la cuisine pour entretenir le feu dans la chaudière. Pendant cette occupation, il aperçoit sous la table une petite courge creuse, dans laquelle il place un charbon ardent, et qu'il va mettre dans la paille du toit. « *Cela m'est venu tout à coup*, dit-il, *de manière que j'ai été obligé de le faire.* » Un mois après, il éprouve, après déjeuner, une « *lourdeur infernale* » dans la tête, et se sent forcé d'allumer encore une fois un incendie. Dans ces deux cas, l'acte une fois commis, il en a regret, et il cherche le premier à éteindre le feu qu'il a allumé ([4]).

Lamotte, âgé de 37 ans, est traduit en police correctionnelle pour attentats à la pudeur commis sur des petites filles de 10 à 12 ans. C'est un imbécile qui ne comprend pas tout ce qu'il y a de révoltant dans ces attentats, mais il sait parfaitement bien

([1]) **L. Meyer.** Gerichtliches Gutachten über den Geisteszustand des wegen versuchten Todschlages angeklagten Sander. *Allgem. Zeitschr. f. Psych.* 1862 XIX, p. 293.

([2]) **Marc.** De la folie; II, p. 390.

([3]) **Georget.** Discussion médico-légale sur la folie. Paris, 1826, p. 130.

([4]) **Marc.** L. c., p. 330.

que la loi les punit Il ne nie pas ses attentats, il trouve tout simple ce qu'il a fait : « *Ces filles sont venues*, dit-il, *le prier de leur faire divers attouchements, et il n'a pas cru devoir les refuser; il s'est prêté à ce qu'elles ont exigé de lui, et il n'a cessé que lorsqu'il a été fatigué;* mais il se défend d'avoir tenté la moindre violence sur elles. « C'est faux, » dit-il la main levée, chaque fois qu'on lui fait un reproche à cet égard ([1]).

Il est à remarquer que Jacques Raud, déjà cité plus haut, un imbécile de 64 ans, avait, dans un cas analogue, adopté le même système de défense : « *Je conviens du fait; cette fille (Anna P.), me poursuivait; elle était folle de moi; c'est elle qui l'a voulu, elle venait me chercher. Je conviens que je me couchais sur elle, mais je ne lui faisais pas grand'chose; elle me demandait cela pour l'amuser.* » Et puis : « *Je conviens lui avoir passé deux ou trois fois les mains sur les cuisses, mais elle le voulait.* » «Raud avait alors 54 ans, et Anna P. n'en avait pas huit!! Il ne lui faisait pas grand'chose! — C'était pour l'amuser qu'il se couchait sur elle! Une enfant de moins de huit ans était folle de lui, vieux satyre! Un imbécile seul peut dire de semblables monstruosités, de semblables sotises. » remarque avec raison M. Combes ([2]).

Augustine Veyssière, âgée de 20 ans, de taille moyenne, d'un embonpoint modéré, au teint assez pâle, avec une certaine rougeur des paumettes, à l'œil terne, sans expression, présentant l'aspect d'une fatigue extrême et d'une imbécillité très-prononcée, est généralement connue comme une femme très-pieuse, d'une conduite exemplaire, mais d'une intelligence bornée et d'un jugement de peu de portée. Elle a une cousine aliénée et un oncle idiot; elle-même a été trois fois atteinte d'aliénation mentale, à un faible degré à son premier accouchement, d'une manie puerpérale d'une violence remarquable au second, et d'unemélancolie au troisième. Elle devient sombre, taciturne, ne parle à personne, cherche la solitude, a l'air triste et rêveur, reste couchée des journées entières, et refuse de prendre de la nourriture; en outre, le curé remarque une grande incohérence dans ses idées. Le 28 Septembre 1864, un incendie éclate dans

([1]) **Georget.** L. c., p. 141.
([2]) L. c., p. 258.

la maison d'Augustine V.; le toit est entièrement détruit, et sous les décombres on trouve le corps carbonisé de la petite Angèle, âgée de deux ans, fille d'Augustine V. L'examen du cadavre permet de constater que l'enfant avait succombé avant l'incendie, étouffée par un énorme tampon de linge introduit dans la bouche. Augustine V. était rencontrée dans la cave, dans une cuve, évanouie et sa chemise brûlée. Elle-même devait infailliblement périr victime de l'accident, car elle baignait, ainsi évanouie et en chemise, dans une assez grande quantité d'eau.

Soupçonnée immédiatement d'être l'auteur du double crime, et interrogée, elle a tout de suite reconnu avoir d'abord étouffé sa fille Angèle, puis avoir allumé le feu dans la maison.

M. Bonnefous, chargé de faire un rapport sur son état mental, diagnostiqua une imbécillité lypémaniaque, et prouva qu'Augustine V., en tuant son enfant et en mettant le feu à la maison, avait agit sous l'impulsion irrésistibie d'une monomanie instinctive [1].

B., cultivateur des environs de Landshut, âgé de plus de 70 ans, mais bien conservé au physique comme au moral, est connu comme un homme probe, laborieux et intelligent. Ayant pris un valet de ferme, il en fut bientôt mécontent, et résolut de le renvoyer. Il l'en prévient à temps et le paya la veille du départ, sans lui adresser aucun reproche. La journée se passa tranquillement. Le lendemain, comme le valet allait quitter la ferme après le déjéuner, B., fumant sa pipe, conçut tout à coup l'idée de se venger du valet en le tuant. S'emparant d'un fusil déjà chargé, il se rend au vestibule et se cache dans une armoire, devant laquelle le valet devait passer. Mais comme celui-ci revint avec tous les domestiques, B., qui risquait de frapper une autre personne, remonte dans sa chambre, et de là il ajusta, avec le plus grand soin, le valet qui était à table et le tua. *Pendant tout ce temps, l'idée du mal, que lui avait fait le valet, occupait toute sa pensée, et ne laissait de place à aucune autre.*

Après le meurtre du valet, sans s'occuper des cris et sans répondre aux interpellations, il se rendit dans la chambre de

[1] Rapport médico-légal sur l'état mental d'Augustine Veyssière. *Ann. méd. psychol.* 1868, p. 77.

ses enfants qu'il aimait tendrement, s'empara d'un marteau et en assomma son fils endormi. Il s'approche ensuite du lit de sa fille, dont les supplications ainsi que la faible résistance ne l'empêchent pas de lui asséner plusieurs coups sur la tête, jusqu'à ce qu'il la croie morte. Ces meurtres commis, il se remit de son propre gré aux mains de la justice. Il fut enfermé dans la maison de force à Munich, où il succomba au bout d'une année, dans un état de démence bien caractérisée (¹).

En 1817, une femme, profitant de l'absence de son mari (pauvre journalier, qui était allé mendier aux environs, la famille étant dans une grande misère), tue son fils âgé de 15 mois, lui enlève une cuisse, la cuit dans des choux blancs, mange une partie de cet horrible mets, et conserve le reste pour son mari. Jusqu'au moment du crime cette femme avait fait bon ménage et ses mœurs étaient irréprochables. Questionnée, elle déclara que l'extême misère avait été le seul motif de son action; mais l'instruction établit qu'elle avait, au moment du crime, dans sa maison, des légumes, quelques poules et une chèvre; d'ailleurs, on aidait les familles qui se trouvaient dans la détresse, et son mari devait revenir avec des provisions. Fodéré ne put reconnaître ni un accès de fureur, ni un état de mélancolie, et ce n'est que pour «*l'honneur de l'humanité*» qu'il se crut obligé de considérer l'accusée comme privée de raison. Durant le cours du procès, elle s'était montrée indifférente, riait quelquefois, disant s'être rappelée quelque chose de risible, et une fois restée seule, elle se mit à danser (²).

Fodéré ajoute en outre que «le lieu de la scène est enfoncé et humide, qu'il y a beaucoup de misère et d'ignorance, et que le mari de l'accusée était un petit homme rabougri, rachitique et presque entièrement crétin; qu'enfin, le maire et les autres témoins, au nombre de huit, présentaient à peu de choses près la même physionomie, ce qui ne me permettait pas de supposer chez chacun d'eux un grand degré d'intelligence (³).»

Antoine T., né en 1810, fils naturel d'une vivandière française, fut abandonné par sa mère à Commotant, et ne reçut le

(¹) Marc. L. c., p. 117.
(²) *Ibid.* p. 130.
(³) Essai médico-légal sur les diverses espèces de folie. Strasbourg, 1832.

baptême qu'à 7 ans; il fréquenta l'école jusqu'à 12 ans, et fut ensuite artisan, journalier, berger, valet de ferme. En 1831, il entra au service militaire, où il eut à subir des punitions sévères (une fois il reçut 1,200 coups de verges, une autre fois 80 coups de baguettes, une troisième 60), pour vol et indiscipline. En 1839, se rendant au régiment, il rencontra une petite fille de 10 ans, qu'il voulut violer et voler : la saisissant par la gorge, il la jeta par terre, lui enfonça un doigt dans le vagin, pour l'élargir, mais s'abstint de consommer le crime; puis il ôta la robe de l'enfant et lui coupa les cheveux pour en faire une brosse. Arrêté, il fut condamné par le conseil de guerre à être pendu, mais la peine de mort fut commuée en 20 ans de travaux forcés dans une forteresse. Pendant ce temps, il fut trois fois battu de verges et six fois mis en prison, pour avoir insulté ses supérieurs et menacé de tuer son brigadier, parce que celui-ci lui avait refusé un livre, «*la Vie des saints.*» Ses camarades attestent que A. T. était sombre, violent, inquiet, et que, par moments, cet état empirait, ce qui annonçait toujours un délit. Il était ennuyé de vivre; en 1843, il fit une tentative de suicide, et en 1844, il priait qu'on en finît avec lui, que sinon il trouverait le moyen de mourir.

Pendant son séjour au régiment, A. T. avait été fortement frappé par un cheval à la tête; à la forteresse, il eut une pneumonie, une fièvre intermittente, et il souffrait de maux de tête et d'otorrhée; en outre, sa violence dégénérait quelquefois en vrais accès de manie.

Ayant fini son temps de travaux forcés, il revint à C.; il travaillait assidûment, se montrait très-bon ouvrier, mais il était ordinairement violent, grossier et insociable. Un jour, dans un accès de colère, il cracha sur le crucifix et blasphéma contre la Vierge.

En 1864, il fit à une veuve des propositions de mariage, que celle-ci refusa; il tomba en désespoir et résolut de *faire un mauvais coup.* Le 8 Septembre 1864, il sortit de son logis de grand matin, avec la résolution de tuer le premier venu, mais rencontrant une jeune fille, Joséphine W., ne lui fit aucun mal; elle remarqua seulement qu'il s'était arrêté un instant, comme pour se consulter; plus loin, il rencontra une femme et l'accompagna jusqu'à la forêt. Là, il la prit par la taille et la renversa

au pied d'un sapin, comme pour la violer (mais il dit précisément n'avoir pas eu d'érection). Mis en fureur par la résistance de cette femme, il lui serra la gorge si fort, qu'elle en mourut quelques moments après. Il déshabilla le cadavre, et, prenant une verge, voulut le battre, mais quelque chose l'en arrêta. Alors il lui coupa les seins et les parties génitales, les porta à la maison, et après avoir roussi au feu les cheveux des parties génitales externes, il en fit une préparation à la sauce aigre et il s'en nourrit pendant trois jours. — La femme tuée lui était tout à fait inconnue et il ne l'avait jamais vue. Après le crime, A. T. était très-sombre et avait l'air d'avoir un grand chagrin; arrêté par un seul gendarme, il le suivit sans la moindre résistance, et avoua tout; il disait avoir eu une *avidité intérieure;* il déplorait son crime, mais il avait été forcé de le faire(1).

Tout en tenant compte des particularités de la manie épileptique, décrites par Esquirol, Cavalier (2), Haushalter (3), Delasiauve (4), Morel (5), Guillermain (6), Flemmig (7), Jules Falret(8), Griesinger (9), Marcé (10), etc., et qni ne sont que trop bien connues des aliénistes, nous trouvons néanmoins aussi chez les épileptiques des impulsions analogues à celles dont nous venons de parler; ainsi, dans l'observation XII de J. Falret (11), le malade avait une impulsion non motivée au suicide (quoique en général le suicide ne soit pas très-fréquent chez les épileptiques; M. Brierre de Boismont(12) n'en cite que six cas, M. Morel (13), que deux; M. Delasiauve affirme ponrtant le contraire); d'autres

(1) *Prager Viertejlahrschrift. f. d. praktische Heilkunde.* I, 1866.

(2) De la fureur épileptique. Thèse de Montpellier; 1850.

(3) Du délire épileptique. Thèse de Strasbourg; 1853.

(4) Traité de l'épilepsie. Paris, 1854.

(5) Études cliniques sur les maladies mentales; 1853. Traité des maladies mentales; 1860.

(6) De la manie épileptique. Thèse de Paris; 1859.

(7) Pathologie und Therapie der Psychosen. Berlin; 1859.

(8) De l'état mental des épileptiques. (Extrait des *Archives générales de médecine).*

(9) Pathol. und Ther. der Psych. Krankh. Stuttgart; 1861

(10) Traité pratique des maladies mentales. Paris, 1862.

(11) L. c., p. 39.

(12) Du suicide et de la folie suicide, p. 240.

(13) Traité des maladies mentales.

malades se sentent portés au vagabondage (¹), au meurtre, etc., après les accès comme dans les intervalles (²), rarement avant (³). Il faut donc distinguer dans les actes violents, commis par les épileptiques, ces deux formes : dans la manie épileptique proprement dite, « les sujets, en proie à une fureur aveugle, brisent tous les objets qui leur tombent sous la main, déchirent, mordent, vocifèrent, se frappent la tête contre les murailles, se précipitent avec rage sur tous ceux qui les approchent. Dominés par des idées terrifiantes, poursuivis par les hallucinations de l'ouïe et de la vue, ils voient, ils entendent autour d'eux des assassins, des hommes armés, qui se précipitent pour les massacrer ; ils aperçoivent des météores enflammés, des cercles de fer (⁴), des morts, des cercueils (⁵), et la couleur rouge, la vue du sang prédomine fréquemment dans leurs visions (⁶). » On ne peut pas ne pas remarquer une certaine analogie entre l'état mental de ces malades pendant les accès, et la mélancolie avec stupeur, si bien décrite par M. Baillarger (⁷), où l'action réflexe, la traduction du délire en actes, manquerait. Quoique, d'après la remarque de M. J. Falret (⁸), leurs paroles ne présentent souvent pas d'incohérence, et qu'ils répondent aux questions qu'on leur adresse, et que, dans certaines attaques tenant le milieu entre le vertige et l'attaque complète, ils aient l'air d'être dans leur état normal; que les épileptiques s'entretiennent avec les personnes présentes, se livrent à des actes qui paraissent commandés par la volonté, et ont un caractère de liberté morale et de volonté, qu'ils ne possèdent à aucun titre (⁹); néan-

(¹) **J. Falret.** L. c., p. 38.

(²) **Morel.** *Ann. méd. psych.* 1866. Juillet, p. 114. — **Brierre de Boismont.** Du suicide et de la folie suicide.

(³) **Esquirol**, l. c., **Cavalier**, l. c., **Dagonet.** Rapport sur l'asile de Stephansfeld. 1853, p. 17. **Renaudin.** *Ann. méd. psych.* 2ᵉ série, II, p. 478. **J. Falret.** De l'état mental des épileptiques, p. 23.

(⁴) **Marcé.** Traité pratique des maladies mentales, p. 537.

(⁵) **J. Falret.** De l'état mental des épileptiques, p. 38..

(⁶) *Ibid.*, p. 18.

(⁷) De l'état désigné chez les aliénés sous le nom de stupidité. *Ann. méd. psych.* 1843, I, p. 76 et p. 256. — De la mélancolie avec stupeur. *Ann. méd. psych.* 1853, V, p. 251. **V. Delasiauve.** Du diagnostic différentiel de la lypémanie. *Ann. méd. psych.* 1853.

(⁸) L. c., p. 18.

(⁹) L. c., p. 56. Discussion sur la folie raisonnante. *Ann. méd. psych.* Mai 1866, p. 417.

moins leur délire ne peut être méconnu, tandis qu'il manque complétement dans les monomanies impulsives qui font le sujet de notre analyse.

Enfin, l'absence plus ou moins complète de souvenir ou son vague, ainsi que la différence de caractère des hallucinations, dont nous parlerons plus bas, peuvent fournir aussi des éléments du diagnostic. Le manque de détails, dans le cas de M... (cas d'Esquirol [1],) ne nous permet pas de poser un diagnostic sûr; il se peut que ce ne fût qu'un accès de manie transitoire. En général, il faut remarquer qu'il n'est pas toujours possible de distinguer l'impulsion instantanée, le *raptus melancholicus acutissimus*, de la manie transitoire, surtout si l'on n'a qu'une description très-peu détaillée de l'accès, comme c'est ordinairement le cas.

Krafft-Ebing [2] a posé les bases du diagnostic différentiel de ces deux affections, mais il a eu en vue principalement celui des impulsions morbides précédées d'une période de douleur morale de lutte pénible plus ou moins longue (la monomanie impulsive proprement dite). Il est hors de doute que ces deux affections (l'impulsion instantanée, *raptus melancholicus acutissimus*, et la manie transitoire, *mania acutissima*), sont souvent confondues [3], et quant aux cas cités par les anciens auteurs, il y en a bien peu où nous puissions poser le diagnostic avec sûreté.

Il faut convenir aussi que ces impulsions, cette *monomania impulsiva acutissima*, a plus d'un trait commun avec la manie transitoire. En rejetant les trois premières conditions de Krafft-Ebing, comme ne se rapportant pas à notre sujet, nous ferons remarquer encore que la quatrième, quoique juste en principe, ne peut que difficilement servir de critérium, dans les cas médico-légaux par exemple; ordinairement, les hommes qui ne connaissent pas les aliénés, — et c'est la grande majorité, — se les représentent comme des imbéciles plus ou moins turbulents, qui n'ont ni la conscience, ni le souvenir de leurs actions. — L'homme, qui a commis un crime, peut chercher à s'en disculper, en simulant un accès de folie transitoire, parce que l'impulsion morbide n'est pas une excuse même à ses propres yeux.

[1] L. c., I, p. 380.
[2] Die Lehre von der Mania transitoria; chap. V, § 4.
[3] **Bonnet.** De la folie transitoire homicide. *Ann. méd. psych.* 1862, p. 188.

Ainsi il dira « qu'il n'avait pas la tête à lui, — qu'il était comme fou, — qu'il n'avait pas la conscience de ses actions » pendant la perpétration du crime, et « qu'il n'en a pas gardé le souvenir, » mais il est comparativement rare que l'accusé simule la monomanie impulsive. Quant au sommeil critique (1), son absence ne peut évidemment pas servir de base au diagnostic, puisque sur huit cas de manie transitoire, il a manqué dans 2 (25 %).

Nous avons pris à dessein les exemples de ces impulsions dans les états les plus divers, et nous pourrions en citer beaucoup plus en empruntant aux auteurs les cas qu'ils ont constatés dans une foule d'affections du système nerveux, et même dans les états physiologiques, qui ont une influence plus ou moins forte sur l'état mental; ainsi des impulsions analogues, ayant la même nature physiologique, malgré la diversité de forme, ont été constatées dans les maladies mentales (2), la paralysie générale (3), la péllagre (4), l'épilepsie (5), l'hystérie (6),

(1) **Krafft-Ebing.** L. c. *(trad. russe)*, p. 47.

(2) **Morel.** Discours sur la folie raisonnante. *Ann. méd. psych.*, Juillet 1866, p. 111. — **Spielmann.** Geisteskrankh., p. 462. — **Marc.** L. c. I, p. 242; II, p. 117. — **Esquirol.** L. c. I, 381. — **Falret.** Leçons cliniques, p. 143, 159, 161, 187. — **Gundry.** *American Journ. of insanity. Utica* 1860, January, *Allg. Zeitch. f. Psych.* 1862, XIX. — **Leidesdorf.** Lehrbuch der psychischen Krankheiten, p. 317, 318, 321, 322. — **Lebert.** Handbuch der Allgemeinen Pathologie und Therapie. Tübing., 1865, p. 618. — **Morel.** Études cliniques, I, p. 310-383, 410-436. — **Legrand du Saulle.** *Ann. méd. psych.* 1863, p. 225, etc.

(3) **Morel.** Traité des maladies ment. *Ann. méd. psych.* Juillet 1866, p. 112. — **Marcé.** Traité pratique des maladies ment., p. 647. — **Trélat.** Folie lucide, p. 261 et 335. — **Sauze.** *Ann. méd. psych.* 1861, p. 53. — **Hoffmann.** Ueber der Eintheil. der Geisteskr., in Siegburg. *Allg. Zeitchr. f. Psych.* XIX, 1862. — **Brierre de Boismont.** Études médico-légales sur la perversion des facultés morales et affectives dans la période prodromatique de la paralysie générale. — **J. Falret.** *Ann. méd. psych.* Mai 1866, p. 402, etc.

(4) **Brierre de Boismont.** *Ann. méd. psych.* Septembre 1866, p. 179. — **Marcé.** Traité pratique des malad. ment. 1862, p. 594. — **Esquirol.** Des malad. ment. I, p. 291. — **Sorbets.** *Ann. méd. psych.* VI, p. 42. — **Billod.** De la pellagre, p. 156. — **Legrand du Saulle.** La folie devant les tribunaux, p. 299-309. Le délire des pellagreux. *Ann. méd. psych.* 1862, p. 97.

(5) **Brierre de Boismont.** Des hallucinations. 1862, p. 331. — **J. Falret.** De l'état ment. des épilept. — **Legrand du Saulle.** La folie devant les tribunaux. p. 366-457. — **Griesinger.** L. c. § 179 et les ouvrages cités plus haut.

(6) **Briquet.** Traité de l'hystérie. Paris, 1859, p. 321. — **Marcé.** L. c., p. 567.

la démence sénile ([1]), l'imbécillité ([2]), la grossesse et le puerpérium ([3]), l'alcoolisme ([4]), l'intoxication narcotique ([5]), aux approches de la puberté ([6]), aux périodes menstruelles, à l'état intermédiaire, à la veille et au sommeil ([7]), dans l'enfance ([8]), dans le

— **Legrand du Saulle**, p. 349. — **J. Falret**. *Ann. méd. psych.* 1866, p. 406. — **Brierre de Boismont**. *Ibid.* p. 489.

([1]) **L. Meyer**. Gerichtliches Gutachten über den Geisteszustand des wegen versuchten Todtschlages angeklagten Sander. *Allgem. Zeitchr. f. psych.* 1862, XIX, p. 293.— **V. Combes**. Rapport médico-légal sur l'état mental de J. Raud. *Ann. méd. psych.* 1856, Mars, p. 253.

([2]) **Marcé**. Traité prat. des malad. ment., p. 648.— **Esquirol**. L. c. I, p. 373. — **Jessen**. Die Brandstiftungen in Affecten und Geistesstörungen. Kiel, 1860, p. 160. — **Zabé**. Les incendiaires devant les tribunaux. *Ann. méd. psych.* Septembre 1867, p. 421.— **Leidesdorf**. Lehrbuch d. psych. Krankh., p. 328-330. — **Marc**. L. c. I, p. 208. — **Spielmann**. Geisteskrankheit, p. 460. — **Falret**. Leçons cliniques, p. 143. — **Krafft-Ebing**. Beiträge zur Erkennung und richtigen forensichen Beurtheilung krankhafter Gemüthszustände. 1867, p. 48 - 49. — **Morel**. Études cliniques, p. 10-36, etc.

([3]) **Marcé**. Traité de la folie des femmes enceintes; Paris, 1858. Traité pratique des maladies ment., p. 143, 381 et 646. — **Fuke**. *Edimb. med. Journal*, May 1865. *Ann. méd. psych.* Novembre 1867, p. 56. — **Guislain**. L. c., t. I. p. 168 et suivantes. — **Casper**, t. I, p. 308. *Journal de méd. ment.*, t. IV, p. 303. — **Gundry**. Amer. Journ. of. insanity. *Utica*, 1860, Jannary. *Allegem, Zeitschrift f. Psychietrie*, 1862, Bd. XIX. — **Friedreich**. Magaz. f. d. Seelenkund, I, p. 41. — **Ideler**. Gutachten d. wissenschaftl. Deputat. 1854, p. 115. — **Legrand du Saulle**. La folie devant les tribunaux, p. 560. — **Griesinger**. l. c. p. 241, etc.

([4]) **Henke's**. *Zeitschr.* VIII. *Ergänzungsheft*. 157. **Marc**. L. c., II, p. 582 et suivantes. — **Baillarger**. *Ann. méd. psych.* 1864, p. 250. — **Legrand du Saulle**. La folie devant les tribunaux, p. 259. Étude sur l'ivresse. Du crime accompli par l'homme ivre, et des questions relatives au délire ébrieux. *Gazette des Hôpitaux*. *Ann. méd. psych.* 1861, p. 443. **Félix Voisin, Parchappe** et **Rousselin**. *Ann. méd. psych.* 1865, II, p. 172. — **Seligo**. Hitzig's Zeitschr. f. d. Straf. R. Pfl. 1826, t. III, p. 61. — **Knop**. Paradoxie de Willens, p. 8 et 69. — **Marcé**. Traité pratique d. mal. ment., p. 603. — **Esquirol**. L. c. I, p. 366. — **Griesinger**. L. c, p. 174.

([5]) **Moreau** (de Tours). Du hachisch et de l'aliénation mentale. Paris, 1845, p. 131. — **Schroff**. Lehrbuch der Pharmacologie. Wien. 1862, p. 523 et 529. — **Legrand du Saulle**. L. c., p. 556.

([6]) **Esquirol**. L. c. I, p. 271. — **Griesinger**. L. c., p. 206. — **Schlager**. *Allg. Zeitchr. f. Psych.* XV, 1858.

([7]) **Leidesdorf**. L. c., p. 333.

([8]) **Forbes Winslaw**. Obscure diseases of the Brain. London. 1859, p. 186. — **Marc**. L. c., I, p. 97.— **Esquirol**. L. c., I, p. 385.— **J. Frank**. Pract. med. II, p. 718.— **Morel**. Études cliniques, p. 266. Traité des malad. ment., p. 237,

somnambulisme [1], etc. Effectivement, il y a peu de personnes qui ne puissent raconter de leur propre vie, ou de celle de leurs connaissances, quelque fait dans le genre de celui de Brosus, déjà cité.

En rêve, il est arrivé presque à tout le monde «de commettre des crimes, dont on est tout à fait incapable à l'état de veille [2]; » «il se manifeste en nous des penchants soudains, irrésistibles, comme cela se passe chez le fou, » remarque avec raison A. Maury [3]; enfin, chez l'enfant, ces impulsions sont très-fréquentes, et d'autant plus que l'enfant est plus jeune. Les mères et les nourrices ne connaissent que trop bien ces impulsions soudaines, sans motif, des tout petits enfants; en caressant la joue de la mère, l'enfant l'égratigne tout à coup, et s'il est déjà assez âgé pour qu'on le lui défende et qu'on lui tape même sur les mains, il se met ordinairement à pleurer, il comprend qu'il vient de faire une chose défendue, mais une heure après il recommence. Chez les enfants plus âgés, on remarque aussi, quoique plus rarement, ces mêmes impulsions non raisonnées à faire le mal, à mordre, à égratigner, à frapper les personnes qu'ils aiment le plus, à détruire les objets inanimés; ordinairement ces impulsions leur viennent quand ils sont inoccupés, et par conséquent s'ennuient, ou quand ils ont quelque dépit. Sous ce rapport il est curieux de constater ce même fait de caractère enfantin dans l'exemple si connu rapporté par Pinel [4], d'un homme d'une impressionnabilité extrême, ne pouvant supporter aucune contradiction, et tuant soudain tout animal, chien, cheval, mouton, *qui lui donne du dépit*, et néanmoins régissant très-bien un grand domaine.

Tous ces exemples présentent la plus grande diversité quant à la nature de l'impulsion, à sa durée, au caractère de l'acte et à sa gravité, à la soudaineté ou à la préméditation de son

— **J. Crichton Brown.** *Journ. of mental science.* Maladies psych. du jeune âge. *Ann. méd. psych.* 1861, p. 305.

(1) **Legrand du Saulle.** La folie devant les tribun., p. 275 - 299. — **Brierre de Boismont.** Des hallucinations, p. 336.— **Legrand du Saulle.** Ann. d'hygiène et de méd. légale. Juillet 1862. *Ann. méd. psych.* 1863, p. 87.

(2) **A. Garnier.** Discours. *Ann. méd. psych.* 1861, p. 325.

(3) Le sommeil et les rêves. 1865, 91.

(4) L. c., p. 158.

accomplissement, etc. En effet, nous voyons l'impulsion porter M... (cas d'Esquirol) à se jeter immédiatement sur l'avocat qu'il a attaqué dans la salle des Pas-Perdus, tandis que le cultivateur B., sous l'empire de l'impulsion homicide, calcule toutes les chances de réussite, se poste dans un endroit d'où il pourrait atteindre le malheureux valet, mais change bientôt de place, pour ne pas frapper en même temps quelque autre personne, et ajuste froidement, en se mettant à genoux pour ne pas manquer. Dans le premier cas, l'impulsion a été soudaine, foudroyante pour ainsi dire; elle prend le sujet à l'improviste, tandis que le second présente toutes les apparences de la préméditation et du calcul. Entre le cas, cité par Brosius, de la boulette de mie de pain jetée à la tête d'un chauve, et celui cité par Maschka (Ant. T. qui a tué une femme et en a mangé les parties génitales), la différence est telle, qu'on n'ose en vérité les comparer, et pourtant, comme nous le verrons plus loin, le phénomène psychologique, qui en fait le fond, est identique dans les deux cas, sinon dans sa forme, son intensité et sa durée, du moins dans sa nature. Mais malgré toute l'immensité apparente de ces différences, nous n'hésitons pas à ne voir dans tous ces cas que l'expression d'un seul et même phénomène psychique, dont l'intensité varie, mais dont la nature reste la même. « Quand il s'agit d'aliénation mentale, dit M. Belloc (1), ce n'est pas la nature de l'acte, auquel est poussé le malade, qui détermine le caractère de la maladie, » mais bien la nature psychique de son mobile et le rapport du *moi* à ce mobile. Pour arriver à comprendre un état aussi problématique que la monomanie impulsive, il faut avant toute chose se rendre bien compte de la méthode à suivre, parce que ce n'est qu'une analyse méthodique, faite avec un certain système, qui puisse nous mener à quelque résultat, et nous faire sortir des considérations *à priori* et des hypothèses plus ou moins spirituelles, dont le défaut est justement qu'elles ne sont que des hypothèses, non basées sur des faits, non tirées de la réalité des choses. Il s'agit donc d'adopter un système, une marche à suivre dans l'analyse, et j'ai trouvé logique de me guider par les considérations suivantes :

Étant donné un certain nombre de faits dont on veut étudier

(1) Discussion sur la folie raisonnante. *Ann. méd. psych.* Juillet 1866, p. 124.

la nature, il faut rechercher si ces faits ne nous présentent pas quelque particularité, quelque condition qui leur soit commune à tous; une fois cette condition trouvée, c'est elle qu'il faut analyser, parce que ce n'est quelle seule qui peut nous éclairer sur la nature de ces faits, sur leur principe; quant aux autres conditions, elles peuvent bien influencer le mode d'expression, la manifestation du principe, mais elles sont indifférentes quant à la nature même des faits. Effectivement, si dans un certain nombre de phénomènes à analyser, nous trouvons dans l'un les conditions ou les facteurs *a*, *b*, *c*, dans un autre *a*, *c*, *d*, dans un troisième *a*, *e*, *f*, etc., il est évident que c'est dans le facteur *a* qu'il faut chercher le principe de ces phénomènes.

Si, ensuite, nous pouvons, dans une expérience, reproduire ce facteur commun, fourni par l'analyse des faits, et si cette expérience nous donne des résultats analogues à ces faits, il est probable que ce facteur commun est le principe même du phénomène à analyser.

Si, enfin, nous retrouvons dans les faits analysés des conditions identiques, ou du moins analogues à celles qui sont indispensables pour la réussite de l'expérience, la probabilité devient presque de la certitude.

En examinant les cas d'impulsions monomaniques que nous avons cités, et en général les cas de cette espèce, nous voyons que ces impulsions poussent aux actions les plus diverses, que ces actions sont soudaines, ou ont l'air d'être préméditées, — du moins le malade combine évidemment les moyens de les faire réussir. Ce n'est donc pas dans les actes mêmes qu'il faut chercher le mot de l'enigme. Il y a bien un trait de ces actes qu'on rencontre le plus fréquemment, — c'est leur caractère nuisible, destructif; mais d'abord ce caractère ne leur est pas commun à tous, preuve en soit la dipsomanie, qui n'est nuisible qu'au sujet lui-même, ainsi que le suicide; la kléptomanie, le viol, ne sont évidemment pas destructifs, et leur caractère nuisible est tout à fait secondaire; enfin les impulsions au vagabondage, à la locomotion ([1]) ne sont ni nuisibles, ni destructives. D'un autre côté, les impulsions aux actions bonnes, généreuses, ne sont pas

([1]) **J. Farlet.** De l'état mental des épileptiques, p. 39. — **Griesinger.** L. c., p. 79. — **Morel.** Études cliniques, I, p. 433.

rares non plus, mais on les remarque moins, d'abord parce qu'elles n'ont pas ce caractère d'étrangeté qui nous frappe dans la kléptomanie, la dipsomanie, etc., et qu'elles ne deviennent ordinairement pas, comme les impulsions criminelles, le sujet d'une enquête judiciaire, ensuite parce que les personnes qui n'ont fait une bonne action qu'en cédant à une impulsion non raisonnée, et dont elles se repentent, sont rarement pressées d'avouer ce détail. Néanmoins il y a peu de personnes qui ne connaissent d'exemples de pareilles impulsions; quelquefois ces impulsions sont tellement absurdes, qu'il est impossible de de pas voir qu'elles ne sont pas raisonnées. Les camarades d'un officier de marine s'amusaient quelquefois à lui suggérer diverses idées pendant le sommeil; une nuit ils lui crient : « Un homme à la mer ! » L'officier s'élance de son lit et tombe sur le plancher (¹). Ici on ne peut nier ni la générosité, ni l'absurdité de l'impulsion du malheureux dormeur. Son esprit acceptait l'idée suggérée, et par une série de déductions parfaitement logiques, l'amenait à s'élancer du lit; l'intelligence agissait automatiquement, et tirait logiquement les conséquences, sans scruter l'exactitude du point de départ. Ces impulsions généreuses, irraisonnables, étaient d'ailleurs bien connues de Talleyrand, puisqu'elles lui firent faire son fameux mot : « Ne suivez jamais votre premier mouvement, parce qu'il est le bon. »

Ce n'est donc pas dans la nature de l'action, ni par conséquent dans celle de l'impulsion qu'on pourrait trouver la clef de l'énigme. La durée de l'impulsion peut aussi être très-variable (²), comme nous l'avons déjà fait remarquer. Mais il est une particularité que nous retrouvons dans tous les cas — c'est la violence des impulsions; elles s'imposent irrésistiblement à l'âme: on ne peut même pas dire que le *moi* du sujet succombe dans la lutte; cette lutte très-souvent n'a pas lieu du tout; l'impulsion et l'acte se confondent (³); l'homme est emporté comme dans un tourbillon; son esprit non-seulement ne lutte pas contre l'impulsion, mais il ploie devant elle et la sert (le cas du cultivateur B.). Ce n'est pas un pervertissement des instincts,

(¹) **Brierre de Boismont.** Des hallucinations, p. 331.
(²) **Georget.** Discussion médico-légale sur la folie, p. 27.
(³) **Bonnet.** De la folie transitoire homicide. *Ann. méd. psych.* 1862, p. 193.

comme on l'a prétendu ; l'impulsion apparaît au sujet lui-même comme quelque chose d'étrange, ne lui appartenant pas, ne faisant pas partie de son être, comme une force extérieure, une influence occulte. « C'était plus fort que moi, disent ordinairement ces malheureux; je devais le faire, j'y étais forcé, » et ces explications sont d'autant plus caractéristiques, qu'on les entend des inculpés de toute nation, de toute condition sociale, de tout degré de développement intellectuel, et qui, pour la plupart, n'ayant aucune notion de médecine mentale, ne peuvent pas chercher une excuse dans cette explication, ou pourraient bien en chercher une meilleure. Les cas de simulation d'impulsions monomaniques, comme celui de Victorine Despostes [1], qui pourrait facilement en imposer, et où la simulation a été prouvée avec une rare sagacité par M. Trélat, sont heureusement loin d'être fréquents.

Ainsi ce caractère d'irrésistibilité, cette faculté de s'imposer impérieusement à l'âme, de ployer la raison, peuvent être considérés comme un trait particulièrement caractéristique des impulsions monomaniques.

Une fois la théorie de l'action réflexe comme type de toute activité, de tout acte, acceptée, — et il est difficile qu'elle ne le soit pas, — tout mouvement, toute action musculaire, tout acte n'est pour nous que l'expression musculaire d'une perception, quelle que soit cette perception : sensation, sentiment, idée-image, pensée, etc., ou de leurs combinaisons. En même temps chaque perception nous présente, outre son caractère propre, une tendance à se traduire en mouvement, en acte. Ce n'est donc pas l'acte en lui-même qu'il faut analyser, mais la perception qui en a été l'origine, et dont il n'est que l'expression. Dans la perception, nous avons à examiner sa nature et sa génèse, c'est-à-dire le fond même du phénomène, et la cause de sa violence, de son irrésistibilité, du pouvoir qu'elle exerce sur le *moi*.

Tous les auteurs, qui ont écrit sur le sommeil, ont fait la remarque, et il y a peu de personnes qui ne s'en soient assuré par leur propre expérience, que le rêve puise ses éléments en grande partie dans les sensations perçues par le dormeur pendant le

(1) Rapport médico-légal sur l'état mental de V. Despostes, accusée d'incendie. *Ann. méd. psych.* 1861, p. 377.

sommeil, mais en les exagérant ([1]); en même temps chacun sait que les idées les plus absurdes, les images les plus impossibles ne nous étonnent pas en rêve, et que l'esprit les accepte, comme il accepterait une réalité. M. A. Maury ([2]) rapporte quelques-unes des expériences à ce sujet qu'il a faites sur sa propre personne.

« On m'a chatouillé avec une plume successivement les lèvres et l'extrémité du nez. J'ai rêvé que l'on me soumettait à un horrible supplice, qu'un masque de poix m'était appliqué sur la figure, et qu'on l'avait ensuite arraché brusquement, ce qui m'avait déchiré la peau des lèvres, du nez et du visage.

« On fait vibrer à quelque distance de mon oreille une pincette, sur laquelle on frottait des ciseaux d'acier. Je rêve que j'entends le bruit des cloches; ce bruit des cloches devient bientôt le tocsin; je me crois aux journées de Juin 1848.

« On me fait sentir une alumette qui brûle. Je rêve que je suis en mer, et que la Sainte-Barbe saute.

« On me pince légèrement à la nuque. Je rêve qu'on me pose un vésicatoire, ce qui réveille le souvenir d'un médecin qui me traita dans mon enfance.

« La piqûre d'une puce fit rêver Descartes qu'il était percé d'un coup d'épée. »

Heermann rapporte que, s'étant endormi un jour avec des coliques, il rêva qu'on lui avait ouvert le ventre et qu'on préparait sur lui le grand sympathique ([3]).

On pourrait citer une foule d'exemples pareils, et les médecins aliénistes savent très-bien que cette exagération des sensations réelles est très-fréquente dans les diverses formes de l'aliénation mentale.

Quelle est la cause de cette exagération? Il peut y en avoir deux : ou une hypéresthésie des organes des sens, ou l'impossibilité d'apprécier les sensations à leur juste valeur. Il est difficile d'admettre la première supposition en présence des faits précis, dont nous sommes témoins tous les jours, et qui prouvent

([1]) **Fodéré.** Traité du délire. — **Griesinger.** L. c., p. 110. — **A. Maury.** Le sommeil et le rêve, p. 137.

([2]) L. c., p. 132.

([3]) **Griesinger.** L. c., p. 128.

jusqu'à l'évidence que la sensibilité est amoindrie dans le sommeil; M. Maury ([1]) voit une preuve de cette supposition dans le fait que le rêveur ou le malade éprouve fréquemment alors une véritable douleur, bien que la sensation apparente, qui la détermine, ne soit pas de nature à léser, à faire souffrir l'économie. Mais là est justement la question; d'ailleurs c'est encore la vieille discussion sur la nature de la douleur et du plaisir : si les sensations douloureuses sont telles en vertu de leur nature même, ou si le sujet les éprouve comme telles par le fait de la comparaison? La seconde supposition est de beaucoup la plus admissible, et se justifie d'ailleurs par les faits analogues dans la sphère purement intellectuelle; ainsi, dans le rêve on perd souvent l'idée de la mesure du temps; les minutes deviennent des heures, en un quart d'heure nous traversons des années entières, et des événements, qui, pour leur accomplissement réel, demanderaient des mois, semblent au rêveur s'être passés dans une nuit ([2]). L'esprit exagère ici la durée du temps, comme il exagère les sensations; serait-ce aussi une hyperesthésie qui en serait la cause? Évidemment, ce n'est que l'absence des moyens de comparaison, d'une échelle sensitive, par suite de manque de sensations de nature à être rapprochées de celles qu'on éprouve, qui est la cause qui nous empêche d'apprécier la sensation à sa valeur ([3]), Ainsi, cette sensation s'empare de tout notre être et le fait souffrir, parce que, malgré la faiblesse de l'excitant, elle est pour nous extrêmement forte, et elle ne l'est qu'en vertu de son exclusivité, — nous rappellerons ici la célèbre statue de Condillac.

Ce que nous venons de voir dans le sommeil, nous le voyons aussi dans la suggestion, avec cette différence que la perception, point de départ, origine de l'acte, n'est plus une sensation, mais une idée-image.

Nous savons que la suggestion réussit le mieux dans l'état hypnotique, moins bien dans le sommeil et l'état de vague ennui, de vide de la pensée et de l'âme; « moins notre esprit est préoccupé de l'idée qui le traverse, plus facilement vous l'ame-

([1]) L. c., p. 135.
([2]) **Griesinger**. L. c., p. 111.
([3]) **A. Maury**. L. c., p. 425.

nez à la pensée que vous désirez lui inspirer. Si aucun sujet ne captive notre attention ou n'intéresse notre esprit, le cerveau manque de ce léger stimulant qui lui est nécessaire; il tombe dans la demi-torpeur inséparable de l'atonie. L'inertie où nous nous trouvons fait alors de nous de véritables machines sans ressort; il suffit de les pousser dans un sens pour qu'elles se meuvent sans s'écarter de la direction suivant laquelle on les a poussées ([1]). »

« La conscience, dit M. D. Hack Tuke, peut paraître intacte à une certaine période (de l'état hypnotique) et l'observation superficielle peut n'apercevoir aucun changement alors que, cependant, il existera un état particulier de l'organisme du plus haut intérêt — un état, dans lequel toute l'attention de l'esprit est généralement concentrée sur un point déterminé d'ordinaire par quelque influence extérieure. La raison et la mémoire paraissent endormies, la volonté semble passive et l'imagination exaltée en proportion. Et quelque absurde que puisse être alors la *suggestion* fournie au sujet, comme il est incapable en ce moment de rentrer en lui-même et de bénéficier de son expérience passée, il ne peut en reconnaître l'absurdité; la volonté se trouvant paralysée, il est poussé irrésistiblement à agir d'accord avec la *suggestion*. Il est aliéné. Je dois mentionner ici, tels que je les ai observés moi-même, quelques exemples de cette situation intéressante qui donne tant à penser au médecin psychologique. Ils font bien connaître l'état anormal de l'intelligence que je désire rapprocher de certaines formes de folie.

« Le premier cas que je citerai est un exemple de perte d'identité personnelle par la suggestion. A. B. fut prié de dire son nom. Il répondit raisonnablement et sans hésiter. Quand il fut hypnotisé et dans le *coma vigil* (il était capable de se tenir debout et en apparence bien éveillé, mais avec un air étrange et égaré, comme dans le somnambulisme), il lui fut fortement suggéré qu'il s'appelait Richard Cobden. Au bout de quelques instants on lui demanda son nom. Il répondit aussitôt et sans hésiter: Richard Cobden. — En êtes-vous sûr? — Oui, répliqua-t-il. La même expérience avec des noms différents tentée à diverses autres reprises eut toujours les mêmes résultats. Pendant l'état de

([1]) **A. Maury.** L. c., p. 425.

veille normale, les sujets de l'expérimentation donnaient leur nom véritable aussitôt qu'on le leur demandait. Si, durant la période convenable, on leur suggérait le nom d'un roi, non-seulement ils étaient poussés à dire que c'était le leur, mais ils sentaient et agissaient d'une manière qui témoignait de leur conviction qu'ils étaient rois.

« Les hallucinations des sens spéciaux, produites durant l'état hypnotique sont très-remarquables et ont leurs analogues chez les aliénés.

« On peut arriver par suggestion à faire croire à certains sujets qu'ils voient une personne absente, ou qu'ils voient une personne présente habillée et placée tout autrement qu'elle est en réalité, etc.

« Que faut-il pour produire ce que j'ai appelé la folie artificielle? La seule condition qui semble vraiment nécessaire est la concentration de l'attention expectative de l'esprit sur une idée fixe...... Il est probable que ce simple procédé (porter les prunelles à droite, à gauche, en haut et en bas, aussi loin qu'il est possible de le faire sans douleur, et ensuite les rouler lentement dans les orbites en les tenant éloignées de l'axe habituel de la vision) suffirait pour produire chez quelques personnes impressionnables le sommeil nerveux spécial de M. Braid. Et quant à l'expectation, cette modification de l'attention si bien appelée *attention expectative* (*expectant attention*), nous savons tous que sans aucun travail, sans aucune manœuvre, presque tous les effets peuvent être produits chez les hystériques par la seule affirmation, c'est-à-dire la simple suggestion de ce qui doit se passer. En réalité, l'esprit de ces personnes se trouve déjà plus ou moins dans l'état d'impressionnabilité que le braidisme produit pour un moment dans les intelligences saines. Si donc on veut étudier les phénomènes de l'hypnotisme jusque dans leurs causes premières et nécessaires, il faut tenir compte d'une certaine prédisposition.

« La volonté, quelque influence qu'elle puisse avoir au début pour diriger le cours de la pensée dans un seul et unique canal, finit certainement, à un degré plus avancé, par être enchaînée comme le fut jadis Prométhée, et l'esprit se trouve à la merci de toutes les suggestions intenses auxquelles on le soumet — situation mentale qui met si bien en relief ces phénomènes

cérébaux, que le professeur Laycock et le docteur Carpenter voulaient appeler automatiques et réflexes.

« Le rapport, écrit par un Français d'esprit, M. Laverdant, rapport dans lequel il décrit ses sensations pendant qu'il se trouvait sous l'influence de la suggestion ou de l'affirmation (l'opérateur était M. le docteur Philips, de Paris), est un exemple intéressant de quelques-uns des phénomènes subjectifs inhérents à cet état. — Voici ce qu'écrit M. Laverdant au docteur Philips :

« Docile et plein de bonne foi, je fixai mon regard sur votre disque.

« Deux minutes s'étaient à peine écoulées, je crois, que j'éprouvais déjà une sensation de fatigue et d'abattement... Je m'affaissai sur moi-même pour dormir. Le sommeil n'arriva pas, mais à sa place survint, comme une plénitude de la tête, un certain malaise et un état de torpeur. Pourtant, je conservai encore une conscience parfaite, car, vous voyant m'enlever le disque de la main, je me dis à moi-même, plutôt amusé que surpris : « Eh bien ! je suis pris. »

« Vous commençâtes bientôt à opérer sur moi et je devins une véritable machine sous l'influence de votre volonté. Vous affirmâtes quelque chose; j'hésitai d'abord à vous croire, mais bientôt je fus obligé de céder comme à l'évidence du fait accompli.

— « Vous ne pouvez plus ouvrir les yeux. » — Et ce fut en vain que je tentai de les ouvrir, en vain que j'élevai mes sourcils et que je me ridai le front ; mes paupières demeurèrent closes. — « Vous êtes cloué à votre fauteuil, vous ne pouvez plus vous lever. » — Et ce fut inutilement que mes bras, pourtant libres et actifs, tentèrent, en prenant un point d'appui sur les bras du fauteuil, de soulever la masse inerte de mon corps et de mes membres inférieurs. J'étais cloué ! — « Levez-vous ; il vous est impossible de vous asseoir ou de vous baisser. » — Et tous mes efforts pour changer ma position et pour dissiper cette paralysie ridicule demeurèrent inutiles. J'étais libre de mes mouvements jusqu'à la ceinture, au-dessous de cette limite j'étais esclave.

« Pendant que ces expériences avaient lieu, je causais avec ceux des spectateurs qui étaient près de l'estrade et je détail-

lais, spontanément ou pour répondre aux questions qu'on m'adressait, mes sensations à l'assistance.

— « Vous ne pouvez plus ouvrir la bouche. » — Et mes joues se trouvèrent rivées fortement. — « Vous allez bâiller ; bâillez, vous ne pouvez vous en empêcher plus longtemps. » — Et à mon grand dépit je bâillai, et j'avoue que je commençai à me trouver fort confus et honteux de la faiblesse de ma pauvre chair. — « Vous allez bientôt cesser de pouvoir prononcer la voyelle *a* et même d'en avoir l'idée. Essayez! Vous ne pouvez plus dire *a*. « — Un frémissement de doute et de plaisir parcourut l'assemblée. Je souris moi-même et je fis un geste expressif de scepticisme relatif à cette mise au défi, mais il me fut impossible d'articuler *a*. »

« On pourrait supposer que si, comme j'incline à le penser, *la situation psychique de certains aliénés est essentiellement la même que dans la folie artificielle*, le traitement par suggestion devrait réussir chez eux. En tout cas, il n'y a rien à perdre à tenter sérieusement le traitement hypnotique. M. Braid y fait une allusion courte et claire. Il parle surtout de cas de monomanie dans lesquels les malades arrivent au second degré de l'hypnotisme avec conscience, et il assure que la suggestion d'une nouvelle idée constitue chez eux la méthode curative la plus prompte. Il ajoute, d'après son expérience personnelle, que *les monomaniaques sont particulièrement sensibles à l'influence de l'hypnotisme*.

« Le docteur Carpenter (*Physiologie humaine*, 4e édit., p. 831) rapporte le cas d'un médecin de ses amis qui, après avoir été incomplétement hypnotisé, se souvint clairement de ses actes, qu'il n'avait pu contrôler tant qu'il fut dans cet état et que M. Braid l'influença.

« On trouve encore des remarques sur l'hypnotisme dans la *Physiologie humaine* du docteur Carpenter, 4e édit. Sir H. Holland dans ses *Chapitres sur la physiologie mentale* (1852), observe, en parlant de l'hypnotisme, que « les expériences importantes de M. Braid mériteront un serieux examen [1]. »

[1] Dr **Daniel Hack Tuke.** De la folie artificielle, principalement dans ses rapports avec la pathologie mentale (trad. par **Jules Drouet**). (*Ann. méd. psychol.* 1865, II, p. 428. 1866 Mars, p. 260.

Une fois l'idée acceptée, l'intelligence agit automatiquement; les idées consécutives, liées par la loi de l'association à l'idée primitive qui leur sert de point de départ, se présentent à l'esprit, qui les accepte, et accepte en même temps leur conséquence, c'est-à-dire l'acte qui est leur résultat inévitable, le terme-mouvement de l'action réflexe, dont elles sont le terme-perception. Comme toute perception ou complexus de perceptions se traduit fatalement en mouvement, en action, à moins que cette impulsion ne soit modifiée, empêchée par d'autres perceptions, l'intelligence est fatalement condamnée à accepter l'acte, le dernier chaînon, le dernier terme de cette série, comme elle a accepté le premier, l'idée-image, qui en a été le point de départ. « Prenons un exemple : je vois en rêve un voleur qui me menace de mort; je fuis; dans ma fuite je rencontre une rivière, je cours chercher un bateau pour la traverser; j'y saute et je fais des efforts pour accélérer le mouvement des rames. Dans tout cela j'agis avec intelligence; j'ai compris les moyens qu'il fallait employer afin d'échapper au péril, et j'y ai recours. Mais là s'est bornée l'intervention de mon intelligence; je n'ai pas été plus loin dans ma réflexion; je ne me suis pas demandé si la présence de ce voleur était possible, si un bateau pouvait exister là où je place une rivière, si vraiment je tenais les avirons. *Mes perceptions ont éte soudaines et mes actions instinctives, quoique intelligentes, car elles n'ont point été réfléchies.— Notre acte est sans doute intelligent, car il suppose des notions précises et des jugements; mais notre intelligence agit en quelque sorte spontanément; elle est mise au service de l'impulsion fatale* (1). »

Comme on le voit, l'analogie est complète entre le processus psychique du rêve, de la suggestion dans l'état hypnotique et celui des impulsions monomaniaques. La préméditation, la circonstance que tous les moyens ont été très-bien combinés pour atteindre le but, ne peut donc être considérée ni comme preuve, ni même comme présomption en faveur de la liberté morale de l'inculpé avant et pendant l'acte; le temps écoulé entre la première apparition de l'idée et son exécution, la durée

(1) A. Maury. L. c., p. 398.

des préparatifs ne prouve rien non plus à cet égard [1]. Les monomanies impulsives ne sont que l'exagération morbide d'un phénomène physiologique, qui a lieu dans les conditions spéciales, il est vrai; mais ces conditions mêmes ont pour nous un grand intérêt, comme une contre-épreuve, un moyen de vérification de cette analogie. En effet, si les monomanies impulsives ne sont que l'exagération d'un fait physiologique spécial, les conditions dans lesquelles elles ont lieu ne doivent être que l'exagération des conditions spéciales, qui permettent à ce fait de se produire. Nous avons vu que, pour que ce fait puisse avoir lieu, il est indispensable que l'intelligence se trouve dans un état de torpeur, que le cerveau manque de ce léger stimulant qui lui est nécessaire, qu'il y ait un vide dans l'intelligence et dans l'âme, que l'intelligence n'agisse qu'automatiquement; en d'autres termes, il faut que l'esprit, affaibli ou voilé, accepte toute idée suggérée par quelque influence extérieure et toute la série des idées qui en découle; que l'association par contraste soit paralysée, que les complexus d'idées qui constituent la conscience, l'honneur, le respet des lois, les sentiments intimes, le *moi* de l'individu enfin, ne s'éveillent pas, n'entrent pas en scène et ne puissent ainsi influencer la décision, modifier ou même annuler l'impulsion, l'idée suggérée, comme cela a lieu dans l'état psychologique normal. Tel est le cas dans le sommeil et l'état hypnotique. On pourrait donc, si cette assimilation de la monomanie impulsive à la suggestion dans le sommeil et l'état hypnotique est exacte, dire *à priori* que les impulsions doivent avoir lieu principalement chez les aliénés — surtout au commencement de la maladie mentale; — chez les épileptiques, les imbéciles, dans la démence sénile, la grossesse, l'enfance, etc.; — dans tous les états enfin dans lesquels le *moi* ou n'existe pas encore (l'enfance), ou n'existe plus (démence sénile), où il est voilé plus ou moins temporairement (grossesse, maladies mentales). Nous avons vu que c'est justement le cas.

Nous avons examiné les cas d'impulsions monomaniaques, auxquels les sujets se sont livrés sans lutte, sans combat intérieur, où l'idée se traduisait, plus ou moins immédiatement, en acte ou en une série d'actes, sans que d'autres idées, sans que

[1] Casper. L. c. — Leidesdorf. L. c., p. 314.

le *moi* de l'individu se soit mis en travers, sans qu'il ait essayé de contrebalancer le pouvoir de l'idée monomaniaque ; nous passons maintenant à une autre série de faits qui, par une transition insensible et en présentant tous les degrés possibles de lutte intérieure de l'impulsion avec d'autres idées, avec le *moi*, relient les cas de complète soumission de l'homme à l'impulsion monomaniaque, au cas de sa victoire la plus éclatante sur celle-ci.

Louise G., âgée de 27 ans, est d'une taille moyenne et d'une constitution assez forte; son crâne est peu développé, ses cheveux roux, ses yeux gris, ses traits écrasés, lourds et grossiers. Son aïeule paternelle avait été aliénée, ainsi qu'une sœur de son père et une sœur de sa mère; sa mère elle-même avait présenté des signes de folie pendant une grossesse. L'esprit de Louise a toujours été simple, son intelligence faible; pendant quatre ans d'école, Louise n'a pu que difficilement apprendre à lire; elle ne sait pas écrire. Le fond de son caractère est la tristesse; Louise est timide et taciturne, mais scrupuleuse dans l'accomplissement de ses devoirs. Ses menstrues n'avaient paru pour la première fois qu'à l'âge de 18 ans, et ont toujours été irrégulières et peu abondantes. Elle avait souvent des maux de tête, sentait le sang y affluer violemment, surtout les jours qui précédaient l'époque des règles; elle est habituellement très-constipée. A l'âge de 21 ans, elle se rendit à Paris pour s'y placer, mais ne resta que six semaines dans la place qu'on lui avait procurée; elle ne put se mettre au courant de son ouvrage. — Après son retour dans sa famille, on s'aperçut qu'un changement s'était opéré en elle. Elle était profondément triste, se plaignant de grands chagrins sans en pouvoir dire la cause, et se sentait incapable de travailler. Le médecin consulté prescrivit une application de sangsues aux cuisses. Deux mois après sa raison s'était à peu près rétablie ; Louise entra au service de la famille P. Sa conduite ici a toujours été régulière, son travail satisfaisant ; elle possédait la confiance de ses maîtres, aidait la femme P. à élever ses trois enfants et paraissait leur donner les soins avec affection ; mais elle parlait toujours peu et était habituellement triste.

Vers la fin du mois de Mars, elle était plus triste encore que de coutume, plus sombre, éprouvait de violents maux de tête et sentait qu'elle ne pouvait pas bien faire son ouvrage. Le 7

Avril, elle se confessa avant la messe, et quelques instants après voulut retourner à confesse, mais le curé refusa de l'entendre; le 8, les époux P. se rendirent à une noce, en laissant à sa garde leur dernier enfant, petite fille de sept mois. Dans la nuit du 8 au 9, au point du jour, Louise G. se lève, prend l'enfant et se jette avec dans une douve; puis, changeant d'idée, se retire de l'eau en y laissant la petite fille. Rentrée dans sa chambre, elle se recouche; vers cinq heures du matin, elle va soigner les vaches, puis se rappelant ce qu'elle a fait, retourne à la douve voir si l'enfant n'est pas mort, et retire son corps de l'eau.

Le 9, ses règles parurent, mais s'arrêtèrent le 11; les deux nuits suivantes, elle ne dormit pas et fut très-agitée. Sa tête était chaude, elle la sentait douloureuse et pesante; ses joues étaient rouges, brûlantes et gonflées de sang, ses yeux ternes, ses vêtements en désordre. A l'interrogatoire, elle dit avoir senti « les corps vivants se briser sur elle, — c'étaient, peut-être, des corps morts. » L'idée de se jeter à l'eau avec l'enfant lui était venue à son réveil; « l'enfant s'était attachée à son sang, il fallait qu'elle aille par là. » Elle avait essayé de chasser l'idée du suicide et du meurtre, mais il paraît que la lutte n'a été ni bien longue, ni bien violente; « elle est partie comme ça... brutalement, » tout en sentant que c'était mal ce qu'elle faisait. Restée quelque temps dans l'eau, elle se retire, « elle ne sait pas pourquoi... elle était confondue... elle ne savait où elle en était. » En noyant l'enfant, elle n'avait pas l'idée de le rendre plus heureux dans l'autre vie [1].

Ici nous voyons à peine poindre une velléité d'opposition du *moi* à l'impulsion, où plutôt à l'idée qui est venue se présenter à cette faible intelligence, entachée encore d'un vice héréditaire, et surprise au réveil. Dans les cas suivants, cette opposition du *moi* devient de plus en plus accentuée, la lutte plus violente, et, à mesure que le *moi* devient plus fort, que les idées correctives se présentent plus librement et ont plus d'influence sur la décision, sur la volonté, le sujet se sent de plus en plus capable de réprimer l'impulsion et de la vaincre.

Marie B., âgée de 43 ans, pléthorique, sujette à des bourdon-

[1] **Etoc-Demazy.** Rapport médico-légal sur un cas de folie suicide et homicide. *Ann. méd. psych.* 1862, p. 223.

nements d'oreilles et à des vertiges, alluma plusieurs incendies. A l'interrogatoire, elle dit y être poussée, forcée, et que la vue de l'incendie lui faisait du bien, la ravissait, la débarrassait de son cauchemar, sorte de spectre qui l'obsède sans cesse, depuis qu'elle fut une nuit effrayée par un incendie, et s'évanouit au feu et à la lumière. Elle a bien essayé de résister, mais inutilement; elle s'accuse d'avoir ruiné son mari, mais ne peut résister à son envie d'incendier, au désir de voir le feu qui la jette en extase. Elle se compare à un homme ivre demandant encore à boire; la vue du feu lui suggère le désir de tout brûler. Rendue à sa famille, elle finit par un suicide ([1]).

Jacques Maximow, âgé de 53 ans, de stature moyenne et de constitution assez forte, est généralement estimé comme un homme intelligent, laborieux, probe et pieux; marié et ayant quatre enfants, il est adonné, malgré ses rapports conjugaux très-fréquents avec sa femme, à la masturbation, et « s'y livre sans distinction de jours de fête et de carême; » en outre, il éprouve souvent le désir de cohabiter avec le bétail et n'y résiste pas, tout en déplorant ce péché, dont il prie en vain Dieu de le délivrer. Malgré son vif attachement à sa famille, il tue, un jour, sa femme et ses quatre enfants, ce qui du reste l'afflige beaucoup. A l'interrogatoire, il se montre parfaitement lucide, sans aucune idée délirante; intelligence au-dessus de la moyenne ([2]).

J. Granjouan, âgé de 28 ans, a toutes les apparences d'une bonne santé; à l'âge de 13 ans, il eut une fièvre typhoïde très-grave, qui le força à quitter le séminaire; son caractère changea après cette maladie; il devint nonchalant, très-léger, de sorte que ses parents le regardent comme *braque*. A 21 ans, le sort l'ayant désigné à être soldat, il passe cinq ans sous les drapeaux et s'y conduit bien; rentré à la maison paternelle avec le grade de brigadier, il s'éprend d'une jeune fille; celle-ci se marie avec un autre, mais il ne veut pas y croire, et, quoique ayant vu le cortége nuptial et le contrat de mariage, persiste dans son idée de l'épouser. Envoyé à l'asile d'aliénés sur un

([1]) **Delasiauve.** Folies partielles instinctives. *Journal de médecine mentale*, 1866, p. 8. — **Legrand du Saulle.** La Folie devant les tribunaux, p. 463.

([2]) *Archives de médecine légale* (russe). 1866, Mars, p. 33.

certificat de médecin, il s'en évade et revient chez sa mère; mais deux ans après il la tue d'un coup de fusil. Pendant sa détention on constate chez lui des idées délirantes, quelquefois de l'incohérence. Interrogé sur son crime, il dit avoir voulu d'abord tuer le curé; ensuite l'idée lui vint qu'il faut qu'il tue sa mère ou qu'il se tue soi-même. Le courage pour le suicide lui ayant manqué, c'est sa mère qu'il se décide à sacrifier. Un combat s'élèv edans son esprit, l'énormité du crime l'effraye; ses bons sentiments se révoltent à la pensée d'un parricide; « il *voudrait* qu'il n'y eut pas de mal à le commettre. » Le changement de son caractère qui devient sombre et taciturne, ses colères sans motif apparent, ses brusqueries inaccoutumées montrent qu'il est poursuivi et vaincu, enfin, par l'idée dominante, l'idée de fatalité. Cette lutte dure *deux ans;* enfin, un matin, *ayant mal dormi, il n'y tient plus, il voit qu'il faut en finir*, prend un fusil et, ayant annoncé à sa mère qu'il va la tuer, tire un premier coup sans ajuster, mais la manque. « Voyant qu'il est perdu et qu'autant vaut aller jusqu'au bout, il ajuste sa mère de nouveau et d'un second coup l'étend sans vie. »

J. Granjouan avait des hallucinations nocturnes; son père avait présenté des signes d'aliénation mentale [1].

C.-E. N., âgée de 30 ans, a été affectée, à l'âge de 28 ans, de manie, et a souvent conjuré les personnes qui l'entouraient de l'assommer; la manie fit place ensuite à la mélancolie, avec anxiété et un goût décidé pour la solitude. Son père, dans sa jeunesse, a aussi été atteint de mélancolie. Elle-même, du reste, était toujours pieuse et tranquille. N'ayant pas comparu devant le tribunal dans un procès d'argent, elle fut avertie qu'on l'y conduirait de force. Pour se soustraire à cette humiliation, elle s'enfuit chez un paysan qu'elle connaissait. Là, pendant qu'elle délibérait sur le parti à prendre, il lui vient (le 10 Février) l'idée d'assassiner un des enfants de son hôte. Les honnêtetés, les bienfaits que ce paysan lui a prodigués l'éloignent d'abord de cet affreux projet; elle se propose de choisir un autre enfant, lorsque l'incident suivant la ramène à son premier projet. — Le

[1] **Belloc.** De la responsabilité morale chez les aliénés, à propos d'un rapport médico-légal sur l'état mental de J. Granjouan, accusé de parricide. *Ann. méd. psych.* 1861, p. 236

paysan la prévient qu'il va, le 12, à la ville, et qu'il lui donnera une place sur sa charrette, afin de lui éviter d'y aller à pied. Elle ne voit aucun prétexte pour refuser, et cependant elle ne veut plus retourner à la ville. Cet embarras fait renaître ses idées sanguinaires avec une nouvelle force, et la petite fille est irrévocablement choisie pour victime. Pour exécuter son dessein, l'accusée persuade au paysan et à sa femme d'amener la petite fille à la ville; ensuite elle soustrait un couteau, l'aiguise pour ne pas faire souffrir la victime, et enfin part pour la ville, en tenant l'enfant sur ses genoux. A quelques centaines de pas des portes de la ville, elle prie le père de lui aller chercher quelques vêtements, qu'elle dit avoir laissés dans une maison peu éloignée, et pendant son absence elle coupe la tête de l'enfant de manière à la lui séparer entièrement du corps, couvre le cadavre de paille et se livre aux tribunaux ([1]).

Une servante, revenant de la danse, où elle s'était beaucoup échauffée, fut saisie tout à coup d'impulsion incendiaire. Elle éprouva une grande anxiété pendant les trois jours d'irrésolution qui précédèrent l'incendie qu'elle finit par allumer. Cette fille déclara qu'elle ressentit, en voyant le feu, une joie telle qu'elle n'en avait jamais éprouvée de semblable ([2]).

Nicolas Kieffer, âgé de 27 ans, de taille au-dessus de la moyenne, d'un tempérament lymphatique et nerveux, est atteint de semi-imbécillité consécutive à une hémorrhagie cérébrale, ayant occasionné une hémiplégie gauche. Il habitait avec son père et sa mère, qui sont loin de vivre en bonne intelligence. La femme Kieffer, qui depuis longtemps s'adonne à l'ivrognerie, fait des scènes fréquentes à son mari, pour obtenir de l'argent que celui-ci lui refuse. Nicolas Kieffer, fils unique, a toujours eu une mauvaise conduite; s'étant engagé volontairement, il déserta bientôt, poussé par le désir de revenir auprès de sa mère, et fut condamné, par un conseil de guerre, à deux ans de prison. Pendant qu'il subissait sa peine au fort de Vanves, il fut frappé, la nuit, durant son sommeil, d'une hémorrhagie cérébrale avec hémiplégie, qui le rendit incapable de gagner sa vie. Dès cette

([1]) **Marc.** Consultation médico-légale pour Henriette Cornier.— **Georget.** Discussion médico-légale sur la folie, p. 39.
([2]) **Henke,** cité par **Esquirol.** L. c., I, p. 374.

époque il devint triste, susceptible et violent; ses facultés intellectuelles ont aussi sensiblement baissé. Transporté au Val-de-Grâce, il y reçut des soins pendant six mois, au bout desquels il fut libéré et renvoyé sans pension. Rentré dans sa famille, il n'y rencontre que la misère, l'ivrognerie de sa mère, les querelles des parents. Nicolas prit parti pour sa mère; ayant aussi le goût des spiritueux, il s'enivrait avec elle; son père, toujours dehors, ne pouvait être un compagnon de plaisir pour lui. La mère, au contraire, dont la faiblesse intellectuelle ne peut être mise en doute, se prêtait à ses goûts et lui procurait des liqueurs fortes. En 1861, il fut condamné à six jours de prison pour escroquerie; à sa sortie de prison, il rentre dans sa famille, où il continue de mener la même existence, et où, sous l'influence des mêmes excitations, il finit par concevoir l'odieuse idée de tuer son père. Le 14 Mai 1862, tourmenté par cette idée de meurtre contre laquelle il sent qu'il lutte en vain, il se précipite du sixième étage. Contusionné, blessé, mais non dangereusement, il est transporté à l'Hôtel-Dieu. Le 23 Mai, il entre à l'hôpital de la Pitié, dans le service du docteur Béhier, d'où, après quatre mois de séjour, il est transporté à Bicêtre, comme infirme, selon l'enquête du commissaire; comme aliéné, selon le docteur Béhier. Le 3 Août 1863, Nicolas, selon son habitude, profite de son jour de sortie pour s'enivrer. Ne pouvant se soutenir, il est transporté sur un brancard, et au moment de franchir la grille, il cherche à se frapper avec un couteau-poignard, mais le concierge le désarme. Le 2 Février 1864, *n'étant pas ivre*, il se frappe de 18 coups de couteau dans la région du cou et se blesse grièvement. Le 6 Juin, il sort avec sa mère, passe la journée à s'enivrer et achète une hachette qu'il cache entre le lit et la cheminée; ensuite, lui et sa mère vont encore boire. Rentrés, de nouvelles querelles entre eux et le père eurent lieu ; le fils voulut aller boire avec le père, mais celui-ci refusa et se coucha; quant à la mère, elle consent facilement à satisfaire le goût qu'elle partageait, et on la vit descendre trois fois pour aller chercher de l'eau-de-vie. Pendant le dernier de ces voyages, Nicolas Kieffer s'arme de sa hachette et frappe son père à coups redoublés. Le père parvint à s'échapper, tandis que Nicolas, resté sur le haut de l'escalier, continue à l'injurier et à le menacer.

Les médecins (MM. Félix Voisin, Parchappe et Rousselin) chargés de faire un rapport sur son état mental, lui trouvèrent une intelligence faible, sans portée, le cercle de ses idées très-étroit. Il est inquiet, et son attitude semble indiquer qu'il est en proie à des conceptions de nature mélancolique. Il avoue le crime et l'intention qu'il avait de le commettre; il ajoute que souvent il avait cherché à combattre ce malheureux penchant, et que c'était dans ce but qu'il avait tenté plusieurs fois de se suicider. Il dit avoir pris de l'eau-de-vie dans la fatale soirée pour se donner du courage. On a trouvé sur lui une corde qu'il reconnaît avoir préparée pour se pendre après avoir tué son père (¹).

Thiel, âgé de 41 ans, adonné à l'ivrognerie, mais un homme laborieux, honnête, probe, très-attaché à sa famille, tue, sans être ivre, son fils, un enfant de cinq ans. Il se repent de son action, mais dit au juge d'instruction qu'il a dû le faire, qu'il sentait bien ne pouvoir faire autrement. Étant au lit, il sentit tout à coup une telle anxiété, qu'il tremblait de tout son corps, et en même temps il sentit comme si quelqu'un lui disait : « Tu dois maintenant tuer immédiatement ton enfant. » Effrayé de cette horrible idée, il se lève et marche par la chambre, priant Dieu et se disant : « Oh ! mon Dieu, dois-je donc tuer mon enfant ! » Ensuite il se couche, après avoir caressé l'enfant ; mais une fois au lit, il ressent la même anxiété, la même pression et entend « quelque chose » lui dire impérieusement : « Tu dois immédiatement tuer ton fils. » Ne pouvant plus résister, il se lève en chemise, prend de dessous le lit de ses deux filles la hache et va vers le petit lit de son fils. Il était grand jour (le 4 Juin, à cinq heures du matin); la vue de son enfant l'émeut, ses larmes coulent, mais la résistance à l'impulsion homicide était impossible ; il assène trois ou quatre coups de hache sur la tête de l'enfant. Voyant le sang couler, il réveille une de ses filles et lui dit : « Va réveiller la mère, dis-lui que je viens de tuer le petit Charles. » Le crime accompli, il tombe dans un morne silence et ne peut pas comprendre comment il a pu en venir là (²).



(¹) **Félix Voisin, Parchappe** et **Rousselin.** Rapport médico-légal sur Nicolas Kieffer fils, accusé de parricide. *Ann. méd. psych.* 1865, II, p. 172.

(²) **Seligo.** *Henke's Zeitschr. f. d. Straf. R. Pfl.* 1826, t. III, p. 61. — **A. Knop.** Paradoxie des Willens. p. 8.

J.-F. Pagez, âgé de 56 ans, laboureur, est un homme de taille moyenne et trapue, aux larges épaules; ses cheveux sont noirs, sa barbe grisonnante, son regard sérieux, sa physionomie, sombre et taciturne, porte une teinte de mélancolie; dans ses traits on trouve de la fermeté, de la résignation plutôt que de la dureté; son caractère est peu communicatif, son intelligence assez développée, malgré le manque à peu près complet d'éducation; dans le pays, il était considéré comme fantasque, bizarre, à cause des accès qui le prenaient de temps en temps. Il quittait alors la maison sans motif, errant çà et là dans la campagne pendant des semaines, des mois entiers, couchant n'importe où, dans les champs malgré la rigueur de la saison, souvent sans rien manger; rentrant de temps en temps chez lui pour passer la nuit dans l'étable, mais ne voulant pas rester avec sa famille, malgré tout ce que faisait sa femme pour le retenir. Une fois il fut arrêté par la gendarmerie pour vol de volailles, et condamné à deux mois de prison, où il reprit sa tranquillité. Du reste, il eut toujours une vie calme et ne se rappelle pas avoir été malheureux; cependant sa femme, interrogée à la suite de son arrestation, a déclaré qu'à la suite de la perte d'un procès qui lui avait coûté beaucoup d'argent, son mari lui parut affecté et que son intelligence était devenue plus faible. Il recommença ses vagabondages, resta des mois entiers dehors, « allant sans aucune volonté, sans aucun but, ne sachant ni où il se dirigeait, ni pourquoi; il lui semblait qu'il était plus heureux quand il était fou. »

Toujours est-il que depuis longtemps Pagez ne travaillait plus avec assiduité; que, se sentant souvent malade ou faible, il se mettait au lit; il était toujours triste, morose, sans qu'on puisse reconnaître chez lui de maladie bien déterminée, même au dire du médecin et de ses plus proches voisins. La perte de sa femme, à laquelle il avait prodigué des soins pendant sa maladie, l'attrista profondément et laissa chez lui un fond de mélancolie, à laquelle il était déjà prédisposé, et qui parut s'accroître de jour en jour, ainsi que son goût pour la solitude. — Resté veuf avec cinq enfants, il eut de la peine à se relever de son abattement. Pourtant deux de ses enfants se marièrent, et les trois autres, en grandissant, l'aidèrent dans ses travaux; il vivait en bonne harmonie avec eux, les aimait et mettait dans

ses deux filles toute sa confiance. Sa sollicitude pour ses enfants se manifesta en diverses circonstances; il exonéra son fils du service militaire, et à une époque où régnaient les angines couenneuses, réclamant les soins du docteur Moreau, il lui disait dans son inquiétude paternelle : « Venez plutôt deux fois qu'une. » Il n'avait jamais nourri aucune haine cotre qui que ce fût, ne proférait jamais de menaces; jamais il n'y eut d'emportements, de querelles dans son intérieur. « Vers le fin de Février, raconte-t-il, il me vint l'idée de tuer mes enfants; encore maître de moi, je pouvais dormir, je sentais comme un poids sur l'estomac (il indique l'épigastre et la région du cœur); j'avais des maux de tête, je ne mangeais plus, j'oubliais même le tabac à priser, qui m'était si indispensable, plus nécessaire que le pain. Mes douleurs de tête remontent à une époque fort éloignée; depuis mon jeune âge j'étais sujet à des saignements de nez, se répétant souvent plusieurs fois de suite, et quelquefois assez abondants pour constituer de véritables hémorrhagies. (Les épistaxis cessèrent vers l'époque « où sa mauvaise affaire le prit. ») Je m'aperçus alors que je n'étais pas comme à l'ordinaire; ma tête était lourde, le matin, au point que je sentais le besoin de m'appuyer; je ne pouvais plus travailler, le chagrin me prenait. En me couchant *j'étais bien chargé*, je ne faisais que sommeiller, mais sans dormir. Quelquefois je cherchais à *m'écarter*, mais je n'étais pas le plus fort. Pendant les quatre ou cinq mois que je pensais à cela, je sentais que je me perdais de jour en jour; *j'étais poussé à cette mauvaise affaire*. Ça ne me disait plus d'aller me promener le dimanche aux assemblées; il n'y avait pas moyen de dire dans mon intérieur : « Non, tu ne le feras pas! » J'ai toujours eu cette pensée; j'essayais de me l'ôter, elle me revenait toujours, la nuit comme le jour, même au travail. J'ai travaillé pendant deux ou trois jours avant l'affaire, *mais cela me poussait*. Pendant trois nuits je me suis levé de mon lit pour tuer mes enfants. La première nuit, je suis sorti dans la cour pour tâcher de m'absenter de cette mauvaise affaire; une demi-heure après, je rentre plus calme et je me couche. La seconde nuit, même sortie, puis je rentre allumer ma chandelle; je prends un rasoir et je me promène de long en large, le rasoir à la main, regardant mes enfants trop ardemment, parce que je cherchais à me retenir de cette mauvaise affaire-là; je

n'étais sans doute pas assez fort : j'ai replacé le rasoir dans le buffet, puis je suis allé soigner mes bestiaux. (Cette naration est extrêmement fidèle, car elle a été consignée telle dans la déclaration du fils, qui, ne dormant pas, feignit de dormir, en suivant avec la plus grande émotion les mouvements du père, qui se promenait, le rasoir à la main. Le lendemain, il raconta tout à ses sœurs, les engageant à quitter la maison, mais elles ne tinrent pas compte de cet avis). La troisième nuit, je sortis plusieurs fois et je suis rentré mauvaisement pour faire l'action : *j'étais prêt.* J'ai pris une bêche et rentrai dans la chambre avec ; puis je l'ai remise à sa place, me disant qu'elle ne me servirait pas pour cette mauvaise affaire. Je suis revenu dans ma chambre, et *ça m'a poussé à le faire.* J'ai repris ma bêche pour faire ma mauvaise affaire et j'entrai dans la chambre de mes enfants. Le lit de mon fils était vide, mais mes filles étaient dans le leur; je m'en suis approché, et, plaçant, pour avoir plus de force, le pied gauche sur la chaise qui était près du lit, j'ai frappé à coups redoublés sur leurs têtes... Elles dormaient, elles n'ont fait aucun mouvement. Avant le crime, je ne pensais qu'à le commettre et à m'enfuir; après, je ne regardai pas même les cadavres, mais éprouvai un très-grand soulagement qui a duré jusqu'à mon arrivée dans le bois, où je me suis enfui. Au bois, je me suis senti faible et je me suis écrié en pleurant : « Je suis un homme perdu! »

— Si c'était à recommencer, le feriez-vous? lui demanda-t-on à l'interrogatoire.

— Je ne le ferais pas, ou il faudrait que mon idée soit bien mal placée, qu'elle revînt de même, car il n'y avait pas moyen, *il fallait que ça se fît.*

— Quelle impression avez-vous éprouvée en ne trouvant pas votre fils dans son lit?

— J'en ai éprouvé une extrême satisfaction intérieure.

— Avez-vous jamais pensé au châtiment?

— Je n'y ai jamais pensé avant de tuer mes filles; d'ailleurs *je n'ai pas pu m'empêcher de les tuer.*

— Comment vous trouvez-vous depuis que vous êtes en prison?

— Je suis plus tranquille qu'avant de tuer mes enfants, mais

je ne dors pas, le chagrin m'en empêche; je les regretterai tant que je vivrai! [1] »

Une paysanne, C. S...., âgée de 48 ans, non mariée, vint se présenter d'elle-même à la clinique, parce qu'elle était possédée par des esprits. — Son père a été un peu fou étant déjà à un certain âge; sa sœur et son neveu sont aliénés. La malade a eu un enfant à l'âge de 19 ans, elle l'a nourri pendant trois ans, et elle est tombée alors dans un état d'anémie profonde avec des douleurs étendues dans les membres et quelquefois des convulsions; pendant longtemps elle eut un bâillement convulsif dans la bouche. Trois ans après le premier début de la maladie (il y a treize ans environ, par conséquent), la femme commença à entendre parler en elle. A dater de ce moment, il lui vint des pensées et elle dit des mots qu'elle n'avait pas l'intention de dire et qu'elle exprima bientôt d'une voix qui différait de sa voix ordinaire. D'abord ce semble être des observations non pas opposantes, mais indifférentes ou même raisonnables, qui accompagnaient la pensée et la parole de la malade. Par exemple cette voix lui disait : « Va chez le docteur, va chez le prêtre! » On bien : Tu dois faire cela! » Peu à peu, à ces observations indifférentes il s'en ajouta de nouvelles, d'un caractère plus négatif, et actuellement tantôt cette voix constate simplement ce que la malade vient de dire, ou bien elle commente ses paroles, ou bien elle les lui reproche et les tourne en ridicule. Par exemple, quand la malade a dit quelque chose de juste, la voix lui dit : « Tu en as menti! tu ne dois pas le faire savoir! » — Le ton de cette voix, quand « l'esprit » parle, diffère toujours un peu et quelquefois même totalement de la voix ordinaire de la malade; et ce qui fait surtout que la malade croit à la réalité de cet « esprit, » c'est qu'il a une autre voix qu'elle. J'ai observé souvent ce fait moi-même. La prière exagère cet état que nous venons de décrire, et augmente son agitation; mais à l'église, comme elle a peur du monde et du prêtre, elle peut retenir « la voix de l'esprit; » elle pouvait même lire des prières à haute voix sans se troubler. De temps à autre, ses discours ont une teinte de nymphomanie; elle dit que les esprits lui font naître des

[1] **Payen.** Rapport médico-légal sur le nommé Pagez, convaincu d'avoir tué ses deux filles. *Ann. méd. psychol.* 1862, p. 41.

pensées obscènes et les lui font exprimer. La malade souffre d'un prurit de la vulve. Elle ne sait pas, avant que l'esprit ait parlé, ce qu'il va dire ([1]).

H. de Z., officier, âgé de 27 ans, d'une constitution forte, d'un caractère gai, ayant toujours joui d'une bonne santé, n'ayant pas d'aliénés ni de suicides dans la famille, tombe malade de fièvre rhumatismale; dans le cours de sa maladie, il commence à craindre pour sa santé et se croit atteint d'un vice du cœur; l'auscultation et la percussion donnent des résultats négatifs. En même temps son caractère change; H. de Z. devient timide, taciturne, mais reste parfaitement raisonnable et lucide dans ses paroles comme dans ses écrits. Un soir, il demande à son domestique une paire de pistolets, et comme celui-ci regarde cette demande comme une plaisanterie, il lui offre 80 francs pour que celui-ci le jette par la fenêtre; après le refus du domestique, il lui ordonne de lui apporter un couteau bien affilé, en ajoutant qu'il doit se donner la mort. Il dormit bien la nuit, mais le lendemain il s'adressa à la cuisinière avec la même demande, et ensuite s'informa si la cour était pavée de pierres sous les fenêtres de sa chambre. Laissé seul pour un moment, il se jette par la fenêtre du second étage; par bonheur cette chute n'eut pas de résultats sérieux. Interrogé sur le motif d'une action aussi folle, il avoua que depuis quelque temps il est obsédé par l'idée de s'ôter la vie, idée qui ne lui est jamais venue auparavant, mais dont il ne pouvait pas se débarrasser. Il se sentait une envie irrésistible de se donner la mort, malgré tous ses efforts pour chasser cette pensée ou la vaincre. Ni ses principes religieux, ni la raison, ni la honte pour sa famille, rien ne pouvait vaincre cette impulsion, qui pourtant lui faisait une telle horreur, qu'il pleurait et priait Dieu de lui donner la force pour résister. Le séjour aux eaux et un voyage d'agrément le rétablirent complétement ([2]).

Un jeune Kalmouk, dévot, empêché par son confesseur de se livrer à son penchant pour le vol, était tombé mélancolique. Le prêtre s'étant relâché de sa sévérité, à condition de restitu-

([1]) **Griesinger.** L. c., p. 286.
([2]) **Knop.** Paradoxie des Willens, p. 67.

tion, le kleptomane lui prit sa montre durant l'office, et la lui rendit ensuite ([1]).

Mme A., âgée de 51 ans, maigre, sèche, nerveuse, fut placée dans un établissement privé pour une affection nerveuse, sur laquelle elle donna les renseignements suivants : « Je connais bien mon état; ce n'est pas la première fois que j'en souffre; il y a déjà 15 ans, j'ai éprouvé les mêmes symptômes. Le mal a commencé par une douleur dans le bas-ventre, qui se répandait dans les flancs, le fondement, et gagnait le cerveau. A ce moment je me sentais entraînée malgré moi à injurier, à crier, à frapper, à déchirer; j'avais également la pensée de faire mal aux autres et à moi-même. J'ai été traitée et guérie autrefois par l'hydrothérapie. Le mal a reparu depuis six semaines; je l'attribue à de nombreux chagrins, peut-être aussi à mon temps critique. Une de mes idées folles a été de dire à ma fille : « Je voudrais tuer mon petit-fils; » il me semblait que sa mort me soulagerait. Je comprends que cette pensée était mauvaise, elle faisait mon tourment, je ne pouvais m'en débarrasser. Dès que la crise arrive, je crie, je hurle, je mets en pièces tout ce qui me tombe sous les mains; les personnes qui me gardent ne sont pas à l'abri de mes violences. (En effet, la domestique qui lui servait d'infirmière avait le corps couvert de larges ecchymoses). Malgré mes emportements et mes actes, j'ai pourtant la conscience de ce que je fais; je veux me retenir, je ne le puis; il me semble qu'une force me pousse en avant, aussi mon désespoir est tel, que je désire ardemment la mort, et que j'ai fait plusieurs tentatives de suicide. » — Mme A. avait en outre des symptômes hystériques, caractérisés surtout par une douleur partant de l'hypogastre, qui déterminait une vive sensation de contriction à la gorge (globe hystérique). Sa conversation, en dehors de ses conceptions délirantes, était très-suivie, sa mémoire intacte, mais elle conservait toujours ses tendances morbides; lorsqu'elle en était vivement assaillie, la sclérotique devenait jaunâtre, l'œil prenait un caractère spécial de méchanceté, la peau du visage revêtait une coloration presque ictérique. Quand on l'interrogeait dans cet état, elle répondait avec un rire particulier :

([1]) **Renaudin.** *Ann. méd. psych.* 1855, p. 336. — **Delasiauve.** *Journal de médecine mentale,* 1866, p. 37.

« Oui, je voudrais me jeter sur quelqu'un pour le tuer, la vue du sang qui coulerait me ferait du bien, puis je me tuerais ensuite. » La malade mourut de la pellagre [1].

Un honnête ouvrier cordonnier, père de famille, à physionomie franche et ouverte, et qui est loin de trahir les idées terribles auxquelles il est en proie, se présente de lui-même à Bicêtre, pour réclamer les secours de médecine contre une maladie dont il fait remonter l'origine à plus de vingt ans. Dès qu'il penche la tête sur son ouvrage, il lui arrive de penser à tuer sa femme et ses enfants; souvent même cette envie le tient si fort qu'il a peur de succomber; alors il jette loin de lui le tranchet, le marteau, et sort de la chambre. Cette idée homicide est accompagnée, ou même précédée d'un sentiment particulier dans l'épigastre, de dispnée, de congestion à la tête [2].

S....s, âgé de 60 ans, militaire dans sa jeunesse, se marie après avoir obtenu son congé. Différents moyens sont employés par lui pour subvenir aux besoins de sa famille, mais aucun ne réussit. Il obtient enfin un emploi, mais son prédécesseur prélève une partie du traitement. L'impossibilité de vivre de son mince revenu et de satisfaire ses créanciers, plonge peu à peu le malheureux S....s dans la mélancolie, qu'il cherche à dissiper par la lecture des livres ascétiques, mais elle augmente de plus en plus. Cependant il s'attache au fils du propriétaire de la maison où il loge, le chérit, et l'enfant le suit partout. Un jour, sa mélancolie étant parvenue au comble, S....s saisit un marteau, et d'une main mal assurée il en frappe l'enfant à chacune des tempes, de manière à y déterminer une forte tumeur avec ecchymose. A peine les coups sont-ils portés, qu'il fuit la maison et se livre à la justice. L'instruction établit qu'il a toujours été un homme paisible, rangé et pieux, qu'il aimait tendrement cet enfant, et qu'il n'avait aucun motif pour le frapper, qu'aucune passion, telle que la colère, l'orgueil, la vengeance, etc., n'a été en jeu. Au milieu de cette action en quelque sorte automatique, il a modéré ses coups, de manière à ne pas occasion-

[1] **Brierre de Boismont.** Nouvelles recherches sur la pellagre. *Ann. méd. psychol.* 1861, p. 161.

[2] **Moreau** (de Tours). Du hachisch et de l'aliénation mentale. Paris, 1845, p. 138.

ner la plus légère commotion cérébrale, ainsi que l'a prouvé le prompt rétablissement de l'enfant ([1]).

Nous ne rapportons pas ici le cas d'Henriette Cornier ([2]), puisqu'un doute plane sur cette affaire, et que le meurtre de l'enfant, à ce qu'on prétend,— contre l'opinion de Marc,— a éte un acte de vengeance ([3]).

M. R., chimiste distingué, poète aimable, d'un caractère naturellement doux et sociable, est tourmenté du désir de tuer; il se prosternait aux pieds des autels, et implorait la divinité de le délivrer d'un penchant si atroce, et de l'origine duquel il n'a jamais pu rendre compte. Lorsque ce malheureux sentait que sa volonté allait fléchir sous l'empire de ce penchant, il se faisait lier avec un ruban les pouces l'un contre l'autre, et cette frêle ligature suffisait pour le calmer ([4]).

Une femme de campagne, âgée de 24 ans, accouchée depuis dix jours de son premier enfant, éprouve subitement, en le regardant, le désir de le tuer. Cette idée la fit frémir; elle porte aussitôt l'enfant dans son berceau, et sort pour se distraire; au retour, elle éprouve la même impulsion, et pendant toute la journée elle lutte contre elle, se rend à l'église, prie, mais la prière ne la débarrasse pas de ce désir qui lui fait horreur ([5]).

M. N., âgé de 21 ans, a toujours été d'un caractère sombre, bourru; à 18 ans, sa tristesse augmente, il recherche la solitude et se sent une sorte d'impulsion au meurtre; il est des instants, dit-il, où il aurait du plaisir à répandre le sang de sa sœur, à poignarder sa mère, et qu'alors il n'est plus le maître de sa volonté. Plus d'une fois, quelques minutes après avoir embrassé sa mère, il devient rouge, son œil est brillant, et il

([1]) **Georget.** Discussion médico-légale sur la folie, p. 45.

([2]) **Georget.** Consult. médico-légale pour Henriette Cornier. Discuss. médico-légale sur la folie, p. 71. — **Marc.** De la folie; p. 71.

([3]) **Marc.** De la folie, p. 72. — *Gazette des Tribunaux*, 18 Août 1839. — **Bonnet.** De la monomanie du meurtre. Bordeaux, 1852.

([4]) **Esquirol.** Des maladies mentales; II, p. 343. — **Georget.** Discussion médico-légale sur la folie, p. 47.

([5]) **J.-L. Michu.** Discussion médico-légale sur la monomanie homicide. 1826. — **Georget.** L. c., p. 51. — **Esquirol.** Mémoire sur la monomanie homicide. Des maladies mentales, II. p. 344.

s'écrie : « Ma mère, sauvez-vous, je vais vous égorger. Bientôt après il se calme, verse quelques larmes et s'éloigne (1).

Une femme, âgée de 26 ans, mère de deux enfants, ayant entendu raconter l'histoire d'Henriette Cornier, devient inquiète, agitée, en voyant son fils aîné près d'elle. Elle entend *quelque chose qui lui dit : prends-le, tue-le;* une autre fois, se trouvant seule avec l'enfant, et ayant aperçu un couteau, elle se sent si fortement à tuer l'enfant, que, pour ne pas succomber, elle jette le couteau à la rivière. Cette idée la poussait pendant un mois, l'empêche de dormir, ne la quitte ni jour ni nuit, et la tourmente tellement, qu'elle avait tenté à plusieurs reprises de s'empoisonner, pour ne pas succomber à la fatalité qui semblait la pousser. L'enfant qu'elle se sentait le désir de tuer, c'était justement son préféré (2).

Mme N., âgée de 30 ans, mère de quatre enfants, est trèsnerveuse, hystérique, souffre de céphalalgie, de vertiges et d'une violente épigastralgie qui devient intermittente; depuis sa dernière couche, elle est d'une versalité extrême dans son caractère et ses affections. Son père était d'une susceptibilité remarquable. Ayant entendu parler de l'histoire d'Henriette Cornier, elle est aussitôt saisie de l'idée de tuer son enfant, et cette idée, qui se réveille souvent, l'excite au suicide. « Un jour, dit-elle, je taillais une plume; mon enfant entre, et aussitôt je sens le plus violent désir de l'assassiner. Je repousse cette penseée; je me demande de sang-froid pourquoi ai-je des intentions aussi affreuses? Je ne trouve en moi aucune réponse. Le même désir se renouvelle, je résiste faiblement, je suis vaincue, je vais consommer le crime. Un nouvel effort m'arrête, je porte rapidement le canif à ma gorge, en me disant : il vaut mieux, méchante femme, que ce soit toi qui périsse. C'était quelque chose qui me poussait derrière les épaules (3).

La femme d'un boucher, âgée de 40 ans, mère de plusieurs enfants, d'un caractère doux, estimable, jouissant d'une bonne santé, éprouve des peines d'esprit, causées par le dérangement de ses affaires. Une nuit elle rêve qu'elle fait une tentative de

(1) **Esquirol.** L. c., II, p. 347. — **Marc.** De la folie, p. 59.
(2) **Esquirol.** L. c., II, p. 349.
(3) **Esquirol.** L. c., II, p. 350.

suicide, mais qu'elle ne peut pas réussir. A son réveil, elle est taciturne, a des idées confuses, qui se fixent bientôt au projet d'égorger ses enfants. Elle annonce, en pleurant, à son mari son funeste dessein et demande qu'on éloigne de ses regards ses enfants et les couteaux de la boucherie. Le même jour, cette femme assiste à la messe, en vue de demander à Dieu de meilleures inclinations; mais à peine est-elle en prière, qu'il lui semble entendre une personne derrière elle qui lui disait à voix basse de cracher sur le crucifix, ce qui la force à quitter l'église. Elle comprenait toute l'étendue des crimes qu'elle avait le désir de commettre, mais cette idée la dominait malgré elle (1).

Dans une maison respectable de l'Allemagne, une mère de famille rentre chez elle. Une domestique, contre laquelle on n'a jamais eu de motifs de plainte, paraît dans une grande agitation; elle veut parler seule à sa maîtresse, se jette à ses genoux et lui demande en grâce la permission de quitter la maison. Sa maîtresse, étonnée d'une semblable prière, veut en connaître le motif, et elle apprend que toutes les fois que la malheureuse domestique déshabille l'enfant et qu'elle est frappée de la blancheur de ses chairs, elle éprouve le désir presque irrésistible de l'éventrer. Elle craint de succomber et préfère de s'éloigner. Cet événement s'était passé dans la famille d'Alexandre Humboldt (2). Ayant quitté la maison, cette fille fut bientôt atteinte de manie, et on dut la placer dans un établissement d'aliénés. La période mélancolique avait fait place à la période maniaque (3).

Une femme, âgée de 45 ans, mariée, d'un caractère inquiet, tomba dans un état de mélancolie profonde avec anxiété constante. Elle disait que, chaque fois qu'elle entendait parler d'un crime ou qu'elle en lisait la description, elle ressentait une violente envie de commettre le même crime; il lui est impossible de dire toutes les terribles choses qui lui traversaient l'esprit. Elle ajoutait que chaque acte de violence qu'elle exerçait en paroles ou en action sur ses enfants ou son entourage, lui procurait un

(1) **Michu.** L. c. — **Georget.** L. c., p. 52.
(2) **Marc.** L. c., p. 101.
(3) **Leidesdorf.** Lehrbuch der psychischen Krankheiten. 1865, p. 322.

grand soulagement, et qu'alors elle faisait tous ses efforts pour vaincre cette mauvaise disposition ([1]).

Félix B., âgé de 24 ans, contracta une blennorrhagie, et avant sa guérison complète, fit un voyage en voiture avec une jeune personne dont le voisinage lui causa des érections énergiques et prolongées; bientôt après, le testicule gauche devint énorme et très-douloureux, et le suintement de l'urètre augmenta. Ces symptômes s'amendèrent, mais il fut bientôt atteint de spermatorrhée, de fissure anale et de congestions cérébrales brusques et fugaces. Ses forces diminuèrent rapidement, son moral s'affecta, il tomba dans une mélancolie profonde; il avait le suicide en horreur, et cependant un mauvais génie semblait toujours l'y pousser; la vue des corps aigus, des instruments tranchants, des armes à feu, le faisait frémir et déterminait en lui un désir de tuer, dont il ne pouvait pas se débarrasser qu'en se causant quelque vive douleur, en se pinçant, par exemple, fortement quelque partie du corps. Il devint triste, taciturne, brusquait les personnes qui lui étaient les plus chères; sa position morale l'affectait profondément; il avait le mal en horreur, et s'y sentait poussé malgré lui; ainsi il aimait beaucoup une femme, et trouvait du plaisir à la tourmenter, à la voir pleurer ([2]).

Sulzer parle d'un homme très-intelligent et instruit, qui tomba dans la mélancolie par suite de chagrins; très-pieux, il ne pouvait néanmoins pas entendre pendant quelque temps le nom de Dieu sans blasphémer, quoique en même temps ces blasphèmes lui faisaient dresser d'horreur les cheveux sur la tête; il s'efforçait, mais en vain, de maîtriser cet horrible penchant et implorait Dieu de l'en débarrasser et de lui pardonner ce péché. Il sentait dans sa poitrine comme deux âmes, dont l'une louait Dieu, pendant que l'autre le blasphémait ([3]).

« Me trouvant près de quelqu'un, raconte un malade, si c'était même mon meilleur ami, je devais me tenir la main sur la bouche, pour ne pas lui cracher à la figure, si fort était en moi ce désir. D'autres fois je me figurais frapper mon interlocuteur

([1]) **Guy.** Kings-College annuel reports. 1841. *Lond. Med. Gaz. Sept.* 1842. — **Griesinger.** L. c., p. 310.

([2]) **Lallemand.** Des pertes séminales, I, p. 251.

([3]) **Knop.** Paradoxie des Willens, p. 12.

au visage, et la tentation de le faire était tellement forte, que je me retenais une main avec l'autre pour ne pas céder à cette impulsion ([1]). »

« Nous étions alors étudiant en médecine; nous nous promenions dans le jardin de la maison paternelle avec la dame d'un capitaine de vaisseau qui porte un beau nom dans l'histoire de nos colonies. Cette dame avait au bras un jeune enfant, et lorsque nous passions près d'un puits dont la margelle basse laissait voir une profondeur béante, cette dame de se roidir et et de détourner les yeux. Voyant que je le remarquais : — « Mon Dieu! me dit-elle, je puis vous l'avouer; vous étudiez la médecine et, certainement, vous comprendrez, à ce titre ma misère morale. — Eh bien! — J'évite ce puits près duquel nous nous trouvions, et je n'ose le regarder; une tentation d'y jeter mon enfant me prend chaque fois que nous passons auprès ([2]). »

C'est à ce même groupe de faits, aux impulsions monomaniaques qu'appartiennent aussi plusieurs de ces cas, où les malades s'abstiennent de toucher à une sorte d'objets, aux armes, par exemple, de crainte d'impulsion homicide ([3]) ou suicide ([4]), aux objets de valeur, de crainte de les voler ([5]), etc., — cas que M. Falret a compris en partie dans la catégorie qu'il appelle *maladie du contact et du doute* ([6]), et que M. Griesinger appelle *impulsion vague* ([7]); ces faits s'expliquent jusqu'à un certain point par le sentiment instinctif qu'ont les malades de leur misère morale, de leur impuissance devant toute impulsion qui pourrait surgir dans leur âme.

Dans un grand nombre de cas d'aberration du sens génésique, comme de viol de cadavres, ainsi que dans les cas d'anthropophagie, les horribles penchants des malades semblent avoir eu pour point de départ des impulsions irrésistibles, des monomanies impulsives aiguës. Dans le cas du maréchal Gilles de Rays,

([1]) **Unzer's.** Arzt. 1767, I, p. 396. — **Knop.** L. c., p. 13.

([2]) **Teilleux.** Triple infanticide. Rapport médico-légal sur l'état mental de la femme Donnier-Blanc. *Ann. méd. psych.* 1865, I, p. 447.

([3]) **Esquirol.** L. c., II, p. 345.

([4]) **Marc-Ideler.** Geisteskrankheiten, I, p. 496.

([5]) **Leidesdorf.** L. c., p. 322.

([6]) *Ann. méd. psych.* 1866, Mai, p. 414.

([7]) L. c., p. 263.

par exemple, l'idée du viol des enfants, de luxure contre nature, associée au meurtre, est née après la lecture de Suétone. « Étant d'aventure dans la librairie du château, disait Gilles Rays, je trouvai dedans un livre latin de la vie et des mœurs des Césars de Rome, par un savant historien qui a nom Suétonius; ledit livre était orné d'images fort bien peintes, auxquelles se voyaient les déportements de ces empereurs païens, et je lus en cette belle histoire comment Tiberius, Caracalla et autres Césars s'ébattaient avec des enfants, et prenaient singulier plaisir à les martyriser. Sur quoi je voulus imiter les dits Césars, et le même soir je commençai à ce faire, en suivant les images de la leçon et du livre (1). » Dans sa lettre au roi, le maréchal dit pourtant qu'avant cette lecture encore il avait quitté le service et s'est retiré dans son château de Mâchecoul, « par certaine furieuse passion et convoitise qu'il sentait envers le propre dauphin du roi, tellement qu'il faillit un jour l'occire, comme il a occi nombre de petits enfants, par secrète tentation du diable (2).

Le fameux sergent Bertrand se sentait poussé par le besoin de déterrer les cadavres, de les mutiler, fendant les bouches jusqu'aux oreilles, et séparant les membres; mais, ayant déterré une fois une jeune femme *assez bien conservée*, l'idée affreuse lui vint de se livrer sur ce cadavre à l'acte du coït, — acte qu'il a répété plus d'une fois depuis. L'impulsion de le faire était tellement forte, qu'il s'y livrait malgré le danger, se mettant les mains en sang en déterrant les corps, quelquefois par un temps d'orage et de pluie battante, et dans la même nuit, après avoir déterré plusieurs cadavres dans le cimetière de Montparnasse, il se rendait à celui d'Ivry pour y commettre les mêmes actes (3). Il joignait l'anthropophagie au viol (4).

Peu d'années avant la révolution de 1789, un prêtre fut convaincu d'avoir assouvi une passion brutale sur le cadavre encore chaud d'une femme, auprès de laquelle il avait été placé pour réciter les prières (5).

(1) **Legrand du Saulle.** La Folie devant les tribunaux, p. 518.
(2) *Ibid.* p. 515.
(3) *Ibid.* p. 524.
(4) **Morel.** *Ann. méd. psychol.* 1866, Juillet, p. 119.
(5) **Legrand du Saulle.** La Folie devant les tribunaux, p. 523.

La femme d'un bûcheron venait de mourir. Un aïeul de M. Michéa, qui était médecin, l'avait vue la veille. Il espérait la retrouver encore vivante. Quelle ne fut sa surprise! Un moine quêteur accomplissait sur son cadavre l'œuvre du coït (1).

A propos de ces deux cas nous ferons remarquer que la perversion et l'exaltation du sens génésique se combinent fréquemment avec l'exaltation religieuse, et qu'entre les tendances religieuses et les tendances érotiques il y a un rapport intime, « particularité que tous les auteurs ont remarquée, » dit Leidesdorf (2); « l'histoire des sectes chrétiennes en fait foi, et l'on pourrait écrire de gros livres sur le rôle qu'ont joué l'excitation sexuelle et la lascivité dans ces sociétés (3), « depuis les agapes des premiers temps du christianisme jusqu'aux revivals américains (4). (V. les faits de ce genre chez Friedreich (5), Lélut (6), Moreau (de Tours) (7), Marc (8), Leidesdorf (9), Legrand du Saulle (10), Morel (11), Delasiauve (12) etc. Peut-être la fréquence des attentats à la pudeur dans les écoles ecclésiastiques catholiques (13) s'explique-t-elle, outre le célibat, aussi en partie par cette circonstance.

L'antropophagie, comme impulsion morbide, est extrêmement rare; nous en avons cité quelques cas plus haut ; M. Legrand du Saulle rapporte les exemples suivants (14) :

(1) *Union médicale*, 17 Juillet 1849. *Journal de méd. ment.* 1866, p. 91.

(2) L. c., p. 162.

(3) *Ibid.*, p. 16.

(4) **William Hepworth Dixon.** Spiritual Wives. London, 1868.

(5) Gerichtliche Psychologie, p. 195.

(6) Du démon de Socrate. 1856, p. 292. V. un cas analogue *Archives de médecine légale* (russe). 1867, n° 4, p. 94.

(7) Psychologie morbide, p. 273 et suiv.

(8) L. c., II, p. 196, 200, 215, 236, etc.

(9) L. c., p. 162.

(10) L. c., p. 500.

(11) Études cliniques, I, p. II, 176, 179. etc.

(12) Folies partielles instinctives. *Journal de malad. ment.* 1866. p. 85 et suiv.

(13) **Sauvestre.** Les congrégations religieuses. Paris, 1867. — **Miron.** De la séparation du spirituel et du temporel. Paris, 1866. Libre examen. 2 Août 1865 et 20 Août 1867. — **Jules Gay.** Le socialisme rationnel et le socialisme autoritaire. Genève, 1868, p. 67.

(14) La folie devant les tribunaux, p. 311 - 322.

Un homme faisait sa nourriture favorite et recherchée de substances animales les plus dégoûtantes, et même de *portions de cadavres*. Il s'est plus d'une fois introduit dans des cimetières, où, à l'aide d'instruments nécessaires, il a cherché à extraire des fosses les corps déposés le plus récemment, pour en dévorer avec avidité les intestins.

Le 16 Janvier 1858, les époux Comstock furent trouvés assassinés dans leur chambre ; la poitrine des cadavres était ouverte et le cœur enlevé. On découvrit plus tard les deux cœurs dans le four, rôtis et à moitié dévorés. Entre les deux cadavres dormait tout tranquillement William Comstock, le fils aîné et le meurtrier des époux Comstock, épileptique et halluciné. William passait pour être doux et inoffensif ; il vivait en très-bonne intelligence avec ses parents. Racontant les détails du meurtre, il dit avoir enlevé le cœur de son père quand celui-ci respirait encore. Il voulait aller chez son frère et sa sœur, pour en faire autant, mais le sommeil le gagna et il s'endormit.

Les journaux du temps, et depuis quelques ouvrages scientifiques, ont rappelé les malheurs de cette famille écossaise, dont plusieurs membres furent héréditairement obsédés par le plus impérieux besoin de se nourrir de chair humaine.

Prochaska cite le fait d'une femme de Milan, qui attirait les petits enfants chez elle pour les tuer, saler leur chair et en manger tous les jours. Le même auteur parle également d'un homme qui tua un voyageur pour le dévorer ([1]).

On connaît le cas d'Antoine Léger, qui tua une petite fille, se désaltéra de son sang et mangea son cœur. Il paraît qu'il s'est encore livré sur le cadavre à l'acte du coït. Léger était tourmenté par la soif du sang.

Vers l'an 1600, dit M. Andral, un garçon de 14 ans, atteint de lycanthropie et revêtu d'une peau de loup, parcourait les campagnes dont il était l'effroi. Plusieurs fois il avait rencontré de jeunes enfants et les avait dévorés. Arrêté, Jean Grenier, — c'était son nom, — fut traduit devant le parlement de Bordeaux. Tous les faits furent prouvés.

Dans ce dernier exemple, ainsi qu'en général dans les cas de

([1]) Opera minora, II, p. 98. — **Legrand du Saulle.** L. c., p. 314.

lycanthropie [1], on peut pourtant se demander si l'anthropophagie était le fait primaire de l'impulsion, et si l'idée délirante de métamorphose n'était qu'une « tentative d'explication [2], » ou si l'impulsion anthropophagique n'était qu'une conséquence logique du délire lycanthropique, partant un phénomène secondaire.

Nous avons cité quelques cas de démonomanie comme appartenant aussi au groupe des impulsions monomaniaques; comme il s'agit ici non de classification, mais d'analyse psychologique, nous citerons l'éminente autorité de M. Griesinger, qui caractérise la démonomanie comme un état dans lequel les séries d'idées, à mesure qu'elles arrivent, s'accompagnent d'une contradiction intérieure qui s'attache involontairement à elles et qui a déjà pour résultat d'amener une *division, une séparation fatale de la personnalité*. — Dans les cas très-développés, où ce cercle d'idées qui accompagnent constamment la pensée actuelle, en lui faisant opposition, arrive à avoir une existence tout à fait indépendante, *il met en mouvement de lui-même le mécanisme de la parole,* il prend un corps et se traduit par des discours qui n'appartiennent pas au *moi* ordinaire de l'individu. *Ce cercle d'idées qui agit librement sur les organes de la parole*, l'individu lui-même n'en a pas conscience avant de l'exprimer, le *moi* ne le perçoit pas; ces idées viennent d'une région de l'âme qui reste dans l'obscurité pour le *moi* [3]. » Ainsi, dans la démonomanie, nous voyons l'idée du blasphème, tout à fait opposée au cercle d'idées habituel du malade, à son *moi*, s'imposer irrésistiblement, ou entrer en lutte avec le *moi*, le vaincre quelquefois, et se traduire en paroles, *en mouvements volontaires*, malgré *la volonté* du malade, qui cède ainsi à une impulsion et prononce des discours qui lui font horreur à lui-même. Dans les cas les plus légers, le malade se rend bien compte de son état, il sent cette impulsion; dans les cas les plus graves il personnifie ce cercle d'idées négatives, lui

(1) **Lauret.** Fragments psycholog. 1834, p. 101.— **J. Garinet.** Histoire de la magie en France, p. 118.— **Friedreich.** Literaturgesch, p. 23. — **Brierre de Boismont.** Des hallucinations, p. 402. — **Leubuscher.** Ueber Wehrwölfe und Thierverwandlungen in Mittelalter. Berlin, 1850. — **Legrand du Saulle.** Essai sur l'anthropophagie. *Ann. méd. psych.* 1862, p. 472.

(2) **Griesinger.** L. c., p. 91.

(3) *Ibid.* L. c., p. 285.

donne une existence indépendante de son *moi*, et de là naît l'idée délirante de possession. Dans d'autres cas, enfin, ces pensées négatives, contradictoires au *moi*, sont perçues par le malade comme une hallucination interne, une voix intérieure; les hallucinations analogues ne sont pas rares dans les monomanies impulsives suicide et homicide. Les monomanies impulsives excluent, à proprement parler, les hallucinations, parce qu'ici les impulsions surgissent spontanément et non par suite d'hallucinations ou d'idées délirantes, mais nous devons pourtant distinguer, par rapport à la production de l'impulsion, deux sortes d'hallucinations : dans les unes le malade entend des paroles blessantes, injurieuses, voit des hommes le menacer, et il tue pour se défendre ou pour se venger, ou se tue pour mettre fin à un état intolérable, — c'est la grande majorité des cas, et Marc (1) dit que la plupart des actes bizarres, dangereux, criminels des aliénés dépendent, dans le plus grand nombre de cas où ils paraissent inexplicables, d'hallucinations et d'illusions cachées. Ici l'acte criminel n'est que la conséquence logique de l'hallucination (2). Dans d'autres cas,— comme dans quelques-uns de ceux que nous avons cités, — l'hallucination non-seulement n'est pas la cause première de l'acte, mais encore elle joue un rôle tout à fait secondaire, et n'est qu'un épiphénomène; l'impulsion est spontanée, l'hallucination souvent très-vague et le malade sent quelquefois lui-même que la voix qu'il entend n'est que la « projection excentrique » de sa propre pensée. C'est le phénomène à peine exagéré de « la demi-hallucination vague, qui accompagne toute perception (3), » toute pensée.

Ainsi donc il faut distinguer ces deux sortes d'hallucinations. Dans les cas de la première catégorie, il n'y a pas, à proprement parler, d'impulsion, — il y a un acte, insensé et criminel sans doute, mais parfaitement logique par rapport à son point de départ, qui seul est faux; ici c'est l'hallucination et non le phénomène secondaire de l'acte qui caractérise l'état mental. Dans les cas de la seconde catégorie, l'impulsion monomaniaque

(1) **Leidesdorf.** L. c., p. 324.

(2) **Brierre de Boismont.** Des hallucinations, p. 669. — **Griesinger.** L. c., p. 100.

(3) **Griesinger.** L. c. p. 33.

est le fait primaire, c'est elle qui donne à l'état mental du malade ce cachet particulier d'automatisme ou de paradoxie ([1]), et l'hallucination, ordinairement une voix, n'est, d'après l'expression énergique de M. Casper, que « die eigene Stimme des bösen Princips in der Brust des Thäters ([2]), » ce qui d'ailleurs s'accorde parfaitement avec la théorie des hallucinations, comme nous l'ont donnée les auteurs ([3]).

Les faits que nous avons cités, et ceux que nous trouvons chez les auteurs, nous montrent que les monomanies impulsives — celles où les malades ont plus ou moins longuement lutté, où l'impulsion a trouvé une résistance plus ou moins forte, plus ou moins énergique et opiniâtre du *moi*, comme celles aussi où l'impulsion s'est imposée irrésistiblement, en annulant victorieusement toute trace de liberté morale, où les malades ont agi comme en rêve, — ont lieu dans les états psychiques les plus divers, qui ont pourtant un trait commun, — c'est l'affaiblissement ou même l'anéantissement — temporaire ou permanent — du *moi*, pour ainsi dire un engourdissement, une paralysie intellectuelle; l'état mental du malade présente une pauvreté très-prononcée d'idées qui restent vagues et ne prennent pas de formes déterminées. L'intellect est comme paralysé, les complexus d'idées habituels n'entrent pas en action ou sont affaiblis; l'âme est vide, et la première perception, la première idée qui se présente s'impose impérieusement, ne peut être ni corrigée ([4]),

([1]) **Knop.** Paradoxie des Willens.

([2]) **Leidesdorf.** L. c., p. 316.

([3]) **Esquirol.** L. c., I, p. 96. — **Lélut.** Le démon de Socrate. De la folie sensoriale, p. 275. L'amulette de Pascal. Du retour des idées à leur point de départ. — **Marc.** L. c., I, p. 174.— **Michéa.** Du délire des sensations. — **Leubuscher.** Ueber die Eustehung der Sinnestäuschungen. Berlin, 1852. (Die Hallucinationen sind die organische Production des abstracten Wahns, die objectivirende Verwerklichung der selbe.) — **Hoffmann.** Physiologie der Sinnes hallucinationen. 1851. — **Baillarger.** Des hallucinations, des causes qui les produisent, et des maladies qu'elles caractérisent. *Mém. de l'acad. de méd.* XII, 1846. — **Griesinger.** L. c., p. 96. — **Brierre de Boismont.** Des hallucinations, p. 15. — **Falret.** Leçons cliniques, p. 264. — **Krafft-Ebing.** Die Sinnes delirien. Erlangen, 1864. Ferd. Enke.— **Leidesdorf.** L. c., p. 120.— **A. Maury.** *Ann. méd.psychol.* 1845, p. 317. — **Marcé.** Traité pratique des maladies mentales. p. 240. — **Morel.** Traité des maladies mentales, 1860, p. 326 - 388, etc.

([4]) **Solbrig.** Verbrechen und Wahnsinn. Ein Beitrag zur Diagnostik zweifelhafter Seilenstörungen; für Aerzte, Psychologen und Richter. München, 1867, p. 8.

ni refoulée, puisque les complexus d'idées, qui devraient le faire dans l'état normal (le *moi*), sont affaiblis, voilés ou même anéantis, que la faculté productrice des idées est lésée, paralysée; il ne surgit plus dans l'esprit du malade des idées qui pourraient entrer en lutte, et refouler ou corriger l'idée qui s'est présentée [1]. C'est pourquoi celle-ci s'impose, et l'esprit est forcé de l'accepter; c'est donc le même phénomène que dans le sommeil et la suggestion.

Dans l'état normal, chaque idée qui se présente à l'esprit en amène une foule d'autres, liées à elle en vertu de la loi de l'association des idées; « ce fait de la production subjective des idées est un des faits les plus généraux de la vie intellectuelle. Les idées s'appellent les unes les autres aussi bien par le sens qu'elles renferment que par l'analogie des images sensoriales qui les accompagnent (image de la vision, de l'ouïe [2]), les mots [3]. » Mais il s'en faut de beaucoup que toutes ces idées parviennent à être perçues par l'esprit; celles qui sont tout à fait contraires à nos complexus d'idées habituels sont étouffées avant qu'elles n'atteignent le degré de force et de clarté nécessaire pour être perçuus; d'autres, perçues, il est vrai, et qui nous étonnent parfois par leur caractère étrange et insolite [4], conséquence de leur contraste avec notre *moi*, mais faibles et fugaces, sont bientôt oubliées; d'autres enfin, corrigées, modifiées, affaiblies ou fortifiées par le *moi*, déterminent nos actions.

Nous avons déjà parlé de la loi générale en vertu de laquelle toute perception tend à se traduire en mouvement. Cette tendance constitue pour nous la volonté d'agir. Les idées se transforment en efforts et en volonté par le fait d'une force interne, ce qui constitue la loi fondamentale de l'action réflexe. Nous sommes forcés de vouloir [5]. Il est évident que les idées qui sont trop faibles pour être perçues, le sont aussi pour se traduire en actes; les idées fugaces et à peine perçues ne donnent

(1) **Falret.** Leçons cliniques, p. 190.

(2) On trouve quelques exemples curieux d'association des idées en vertu de l'analogie de leurs images sensorialles (sens) chez **A. Maury.** Le sommeil et le rêve, p. 115.

(3) **Griesinger.** L. c., p. 34.

(4) **Esquirol.** L. c. I, p. 95.

(5) **Griesinger.** L. c., p. 47.

naissance qu'à des impulsions peu énergiques, et qui sont facilement réprimées par le *moi*, c'est-à-dire par d'autres complexus d'idées; il y a donc ici un commencement de lutte ([1]).

Plus la perception, l'idée est forte, plus l'impulsion au mouvement est énergique, et, si le *moi*, ou en général quelques complexus d'idées sont contraires à cette idée, plus la lutte devient violente. Les idées contraires, tendant à se traduire aussi en mouvements, en actes contraires, donnent donc naissance à des volontés contraires; «die Psychologie weiset, dit Herbart ([2]), auf die Mehrheit und Verschiedenheit der Vorstellungsmassen hin, die nicht bloss verschiedene Motive, sondern auch ein mehfaches und verschiedenes, älteres und jüngeres, beharrliches und vorübergehedes, besseres und schlechteres Wollen in sich tragen können. » L'acte est la résultante de ces diverses volontés; il dépendra donc uniquement de leur force et de leur énergie respectives; quand une idée insolite, bizarre ou criminelle, se traduit en mouvement, en acte, et que cette idée est contraire à certaines autres idées habituelles (honneur, conscience, sentiments affectifs, crainte de la loi, etc., au *moi* enfin), l'acte peut avoir été commis ou parce que l'idée, son point de départ, a été trop forte, ou que les complexus d'idées habituelles, qui devaient s'y opposer, ont été trop faibles pour que l'impulsion ait pu être réprimée.

« Le conflit de l'impulsion et du *moi*, qui a lieu dans l'état normal de l'homme, se juge en dernière analyse par le *moi*, et constitue ainsi la *liberté* de l'homme. Originellement l'homme n'est pas libre, il ne l'est qu'autant qu'il lui vient une masse d'idées bien coordonnées qui constituent un noyau solide, le *moi*. L'enfant n'est pas libre, parce que son *moi* n'est pas encore assez énergique pour mettre en lutte des complexus d'idées fortement enchaînées ([3]). Il y a une foule d'états où le *moi* est affaibli ou complétement aboli ([4]). « Nous avons vu qu'effectivement les impulsions monomaniaques ont lieu dans divers états, où le *moi* est plus ou moins affaibli ou même complétement

([1]) **Schiff.** Nervenphysiologie, p. 217.
([2]) Einleitung in die Philosophie. Königsberg. 1837, p. 117.
([3]) **Griesinger.** L. c. p. 48.
([4]) *Ibid.*, p. 51.

anéanti; l'analogie de ces impulsions avec les faits qui ont lieu dans le sommeil, et la suggestion dans le hypnotisme, nous prouve que, dans tous ces états, la pauvreté intellectuelle et l'affaiblissement du *moi* donnent une grande force à toute perception qui se présente, une grande énergie à l'impulsion vers l'acte qui n'est que l'action réflexe de cette perception. Ainsi l'état mental, dans lequel se trouve un tel malade, suffit à lui seul pour expliquer comment la perception s'impose impérieusement à l'âme, quelle que soit l'origine de cette perception. Mais cette explication, basée sur les faits, étant parfaitement suffisante, il est inutile de recourir à d'autres hypothèses, comme perversion des sentiments affectifs, réveil des instincts, lesquels, celui du meurtre, par exemple, seraient innés à l'homme ([1]), mais qui sont réprimés par l'éducation, la vie sociale, etc. La violence de l'impulsion chez le monomaniaque, la lutte pénible qu'il soutient quelquefois contre elle avant de succomber, ont quelque chose de sombre, d'étrange et de tragique, qui en impose et porte l'esprit involontairement à chercher la cause de ces faits bizarres dans l'exaltation ou la perversion des instincts, tandis qu'il faut la chercher dans la faiblesse du *moi*. « Der Schöpfer gab dem Menschen Hände, Sprache, ein grosses Gehirne und feine Nerven, dit Herbart; aber in die einfache menschliche Seele Vernunft und Sinnlichkeit neben einander zu pflanzen, das ist kein Werk des Schopfers, es ist das Kunststück des Psychologen ([2]). » — « Alles Geistige Geschehen, remarque Griesinger, geschieht innerhalb des Vorstellens; dieses ist die eigenliche Energie des Seelenorgans, und alle die verschiedenen geistigen Thatsachen, die man früher zum Theil als verschiedene Vermögen bezeichnet hat (Phantasiren, Wollen, Gemüthsbewegungen, etc.) sind nur verschiedene Beziehungen des Vorstellens auf die Empfindung und Bewegung, oder Resultate von Conflicten der Vorstellungen unter sich selbst ([3]). »

Ainsi, pour que les impulsions monomaniaques puissent surgir, il faut que le sujet se trouve dans certaines conditions men-

([1]) **Adolphe Garnier, A. Maury.** Discussion sur la monomanie. *Ann. méd. psych.*, 1861, p. 318 - 321.

([2]) Einleitung in die Philosophie, p. 271.

([3]) L. c., p. 25.

tales, il faut que son *moi* soit affaibli; cet affaiblissement « *produit dans la volonté, dans les instincts, un tel relâchement, que nous devenons le jouet des impressions les plus diverses. Nous tournons à tout vent. Il dépendra des circonstances, dans lesquelles nous nous trouvons placés, des objets qui frapperont nos yeux, des paroles qui arriveront à notre oreille, de faire naître en nous les plus vifs sentiments de gaieté ou de tristesse, d'exciter en nous les passions les plus opposées et quelquefois avec une violence inaccoutumée;* car, de l'irritation, on peut passer rapidement à la fureur, du mécontentement à la haine et à des désirs de vengeance; la crainte devient de la terreur, le courage un emportement que rien n'arrête et qui semble ne pas voir le danger; le doute, le soupçon le moins fondé, peut devenir une certitude. *L'esprit est sur la pente de l'exagération en toutes choses; la plus légère impulsion manque rarement de l'entraîner* (1). » Il est difficile de décrire plus éloquemment et d'une manière plus exacte cet état d'affaiblissement moral, où l'homme *tourne à tout vent.* M. Moreau (de Tours) l'explique par la violence des mobiles, par une exaltation des instincts et des facultés, mais il nous paraît que, quand l'homme devient un pantin, dont le hasard ou d'autres personnes tirent les ficelles, quand il est « *entraîné par la plus légère impulsion,* » il fait preuve de rien moins que de force (2). Au contraire, c'est la faiblesse irritable dans la sphère intellectuelle (3), c'est le même fait dans la psychologie, que l'exaltation de l'action réflexe après la décapitation dans la physiologie, — c'est une « *Hemmungsneurose* (Eulenburg et L. Landois), une « *maladie mentale réflexe* (Griesinger (4), en un mot.

Dans les faits de ces impulsions nous n'avons aucune raison de supposer les idées, points de départ de ces impulsions, plus fortes (5) qu'à l'état normal, les instincts exaltés; les mêmes idées se présentent avec la même force à l'esprit de l'homme sain.

(1) **Moreau** (de Tours). Du hachisch et de l'aliénation mentale, p. 66.

(2) V. un exemple de cet état. **Moreau.** L. c., p. 74.

(3) **J. Falret.** Discussion sur la folie raisonnante. *Ann. méd. psych.* Mai 1866, p. 402. — **Griesinger.** L. c., p. 55.

(4) *Ann. méd. psych.* 1865, p. 25. Discours d'ouverture du cours de psychiatrie.

(5) **Delasiauve.** Discussion sur la monomanie raisonn. *Ann. méd. psych.* 1866, Novembre. p. 402.

« L'homme le plus raisonnable, dit Esquirol [1], s'il veut s'observer soigneusement, aperçoit quelquefois dans son esprit les images, les idées les plus extravagantes, ou associées de la manière la plus bizarre. Les occupations ordinaires de la vie, les travaux de l'esprit, la raison distraient de ces idées, de ces images, de ces fantômes. » Refoulées, réprimées par le *moi*, ces idées ne se traduisent pas ici en actions, mais chez le malade elles deviennent excessivement violentes, et cette violence « est causée par l'absence de toute idée accessoire, de toute image étrangère, avec lesquelles le malade puisse les comparer. La faculté pensante est toute absorbée par ces idées [2]. » Les idées ne sont pas plus fortes, les impulsions ne sont pas plus énergiques et plus violentes que dans l'état normal; mais la correction [3], la répression manquent : l'homme se soumet à l'idée parce qu'il ne surgit pas en lui d'autres idées qui paralyseraient celle-ci, ou que ces idées sont trop faibles; les impulsions monomaniaques sont donc des anomalies non par exaltation ou perversion, mais par défaut ou faiblesse, comme la dilatation de la pupille peut être la conséquence non d'une action exagérée des fibres radiées, mais d'une paralysie des fibres circulaires. Jacobi avait donc, sous ce rapport, raison de dire que « die ganze Sippschaft der sogenaunten Monomanien gehört in die Classe der Verrücktheiten; » M. Morel [4], en rangeant les monomanies, pour la plus grande partie, dans les folies héréditaires, a montré leur rapport avec l'imbécillité; Marcé [5] fait rentrer la moitié des cas de monomanie dans la débilité intellectuelle; M. Legrand du Saulle [6] dit que, « dans la monomanie, la volonté erre sans guide; l'impulsion au vol, au meurtre, à l'incendie, au suicide, sillonne un cerveau qui ne sait plus réagir. » M. Moreau (de Tours) [7] a fait voir l'analogie de la monomanie avec l'effet du hachisch, sous l'influence duquel « *l'homme tourne à tout vent.* » M. Zabé [8] rattache la

(1) **Esquirol.** L. c., p. 95.
(2) L. c., I, p. 96.
(3) **Solbrig.** Verbrechen und Wahnsinn. München. 1867.
(4) Traité des maladies mentales.
(5) Traité pratique des maladies mentales.
(6) La folie devant les tribunaux.
(7) Du hachisch et de l'aliénation mentale.
(8) Les incendiaires devant les tribunaux. Thèse. Analyse de M. **Bonnet.** *Ann. méd. psych.* 1867, Septembre, p. 421.

pyromanie à la dégénérescence et la faiblesse mentale. M. Campagne ([1]) regarde la manie raisonnante comme une « *idiotie partielle.* » M. Morel ([2]) a noté aussi le singulier mélange de faiblesse et de violence, la mobilité des sensations, l'impressionnabilité, la *faiblesse irritable* enfin dans les monomanies instinctives. M. Baillarger ([3]) a trouvé chez les monomaniaques une faiblesse de l'intelligence, ainsi que M. Laurent ([4]), qui a constaté en outre chez ces malades une grande fréquence des vices de conformation de la tête, contre l'opinion de Guislain et de M. Baillarger ([5]), etc.

Il nous reste encore à dire quelques mots sur la genèse des impulsions monomaniaques. Nous avons dit que la faiblesse du *moi*, un certain état d'affaiblissement mental sont une condition *sine quâ non* de la production de ces impulsions; nous avons vu aussi que, dans cette condition, la première idée qui se présente s'empare de l'esprit, s'impose avec une violence qui fait ordinairement croire à une grande force, une grande énergie de cette idée. Que le malade la perçoive comme très-énergique et très-violente, cela est hors de doute, mais nous n'avons aucune raison pour penser qu'elle le soit en effet; dans l'expérience déjà citée de M. A. Maury, quand on lui chatouillait le nez et les lèvres avec la barbe d'une plume, il rêvait qu'on lui arrachait la peau et qu'il souffrait horriblement. Néanmoins, il s'en faut de beaucoup que la sensation en elle-même soit aussi forte et douloureuse qu'elle l'a été perçue par l'expérimentateur. Nous n'avons donc aucunement besoin, pour expliquer la violence des impulsions monomaniaques, de recourir à l'hypothèse de l'exaltation outre mesure de certains instincts, » êtres mythologiques dont les psychologues ont peuplé l'âme humaine, » dit Herbert. — Toute idée, quelle qu'elle soit, une fois qu'elle se présente dans les conditions qui rendent possibles les impulsions monomaniaques, acquiert immédiatement, par le fait de son exclusivité, de son isolement dans l'âme, une grande force, une violence irrésisti-

([1]) De la manie raisonnante. Rapport de M. **J. Falret**, au nom de la commission pour le prix André, sur la manie raisonn. *Ann. méd. psych.* 1867, Mai, p. 482.

([2]) Études cliniques, I, p. 330 et suiv.

([3]) *Ann. méd. psych.* 1846, p. 157.

([4]) De la physionomie chez les aliénés, *Ann. méd. psych.* 1863, I, p. 380.

([5]) Essai de classification, p. 28.

ble. Alors « l'esprit, comme dit M. Moreau, est sur la pente de l'exagération en toutes choses ; la plus légère impulsion manque rarement de l'entraîner (les paroles de M. Moreau sont d'autant plus significatives, qu'il est le promoteur de la théorie de l'excitement comme fait primaire dans les maladies mentales). On passe du mécontentement à la haine et à des désirs de vengeance ; le doute, le soupçon le moins fondé peut devenir de la certitude. » Ainsi, toute pensée qui surgit accidentellement dans l'esprit de malade, qui lui est suggérée par son entourage, par une circonstance fortuite quelconque, s'implante sur le terrain morbide, devient l'idée fixe, l'idée délirante, qui, en vertu de la loi de la génération du délire par le délire, transforme *l'oligomanie* en *polymanie* et enfin en *pantomanie* (Falret). Le malade exagérant l'idée, la crainte devient, par exemple, de la terreur, un soupçon de la certitude, et les tentatives d'explication (Griesinger) aidant, le délire de persécution s'établit, se systématise et s'empare de l'esprit du malade. L'idee primaire est souvent suggérée par les idées dominantes du temps et du pays. (Ainsi, au moyen âge, le délire de la possession et de la sorcellerie était particulièrement fréquent ; pendant les révolutions, la politique constitue le fond du délire chez un grand nombre d'aliénés (1); ce qui fait croire à une augmentation des cas de maladies mentales, causée par les événements politiques (2). D'autres fois, ce sont les derniers événements qui ont précédé la maladie mentale (Flemming rapporte deux faits où les malades ont assisté à des chasses peu de temps avant l'explosion de la folie ; leur délire roulait principalement sur des aventures de chasse (3), les dernières séries d'idées qui ont vivement occupé le malade avant l'explosion de la folie (4), le livre qui a été lu le dernier (un malade avait lu, peu de temps avant sa maladie, un voyage au Himalaya qui devint le sujet de son délire (5), les paroles qui ont frappé le malade (un prêtre avala par distraction un cachet de lettre ; un de ses amis lui dit en riant : « Vous avez les boyaux

(1) **Griesinger.** L. c., p. 74 et 144.
(2) **Marcé.** Traité pratique des maladies mentales, p. 102.
(3) Pathol. und Therap. d. Psychos., p 158. — **Griesinger**, p. 74.
(4) **Laurent.** Étude médico-légale sur la simulation de la folie. Paris, 1866.
(5) **Griesinger.** L. c., p. 74.

cachetés. » Cette idée s'empare de l'imagination du prêtre : il refuse la nourriture, convaincu qu'elle ne peut passer ([1]), etc., qui peuvent devenir le sujet du délire, de même qu'une circonstance fortuite ([2]) devient l'origine d'une impulsion monomaniaque ([3]). Ayant assisté par hasard à un enterrement, le sergent Bertrand fut pris d'un désir violent et instinctif de déterrer le cadavre, et, dès le soir, son projet était accompli ([4]) ; la vue d'un incendie donne naissance à une impulsion pyromaniaque ([5]). Sous ce rapport, les idées délirantes des mélancoliques ne diffèrent en rien des impulsions monomaniaques ([6]); les malades luttent, au début de la folie, contre les uns aussi bien que contre les autres ([7]) : c'est la dernière résistance de l'ancien *moi*, qui n'est pas encore entièrement subjugué ou envahi par les idées nouvelles. L'imitation ([8]) est aussi une des sources les plus fécondes des monomaniaques. Tout événement qui fait une impression profonde, par son caractère étrange ou horrible, porte les personnes qui se trouvent dans les conditions requises pour la production des impulsions à imiter le héros. On sait quelle influence fatale a sur cette sorte de personnes la vue des exécutions capitales ([9]) ; non-seulement elles les familiarisent avec la vue du sang, avec l'idée

([1]) **Esquirol.** L. c. I, p 271.

([2]) **Griesinger.** L. c., 271. — **Falret.** Leçons cliniques, p. 189,

([3]) **Esquirol.** L. c. I, p. 374. — **Delasiauve.** Folies partielles instinctives. *Journ. de méd. ment.* 1866, p. 5-7.

([4]) **Marcé.** Traité pratique p. 390.

([5]) **Delasaiuve.** L. c , p. 7.

([6]) **J. Falret.** L. c., p. 190.

([7]) *Ibid.* p. 313.

([8]) **Georget.** Discussion médico-légale sur la folie. Paris, 1826, p. 111. — — **Marc.** De la folie, II, p. 401. — **Esquirol.** Des maladies ment., II, p. 349-354. — **Marcé.** Traité pratique des malad. ment., p. 124.— **Griesinger.** L. c., p. 299. — **Morel.** Traité des maladies mentales. 1860, p. 241. — **Legrand du Saulle.** La folie devant les tribunaux, p. 535. — **Briquet.** Traité de l'hystérie. Paris, 1859, p. 318.— **Finkelnburg.** Ueber den Einfluss des Nochahmungstriebs auf die Verbreitung des sporadichen Irrseins (von Fink, Assistenzarzt in Siegburg) *Allg. Zeitchr. f. Psych.* 1861. XVIII, Heft I, p. 1. — **Brierre de Boismont.** Du suicide et de la folie suicide, p. 232. — **Semeleigne.** Considérations sur lss diverses espèces de suicide. *Journal de médecine mentale.* 1866, p. 11. — **Krafft-Ebing.** Beiträge zur Erkennug und richtigen Beurtheilung Krankhafter Gemüthszustande. 1867. Erlangen, p. 37, etc.

([9]) **Livi.** Rapport de **Brierre de Boismont.** *Ann. méd. psych.* 1863. II, p.454. — **Marc-Ideler.** I, p. 166. — **Krafft-Ebing.** Beiträge, etc., p. 41.

du crime et de la mort, mais quelquefois elle exerce sur elles une attraction irrésistible, surtout si le condamné, bravant la mort, marchait au supplice avec audace (¹); les cas ne sont pas rares où les soldats, après avoir vu fusiller un camarade qui commandait lui-même le feu, font quelque action criminelle pour mourir de la même manière (²). Les pyromaniaques se rencontrent le plus souvent dans les districts où, à cause des incendies frequents, circulent des récits sur les incendiaires (³); les procès criminels qui ont un grand retentissement sont souvent suivis d'un si grand nombre d'impulsions aux actes analogues qu'ils constituent de véritables petites épidémies, comme cela a eu lieu après le procès d'Henriette Cornier, par exemple (⁴). On connaît les épidémies de folie religieuse (⁵), si fréquentes au moyen âge, et, de notre temps, l'endémie de Morzine (⁶); d'autres épidémies, quelquefois portant sur les faits les plus étranges, ne sont pas rares dans les prisons, les couvents, les camps; ainsi, au mois de février 1864, un soldat du 3ᵐᵉ bataillon de la légion étrangère, campée à Sidi-bel-Abbès, en Afrique, s'était mutilé en se tirant volontairement un coup de fusil dans le poignet; treize autres se mutilèrent de la même manière dans l'espace de vingt jours; huit soldats d'un autre bataillon suivirent leur exemple (⁷).

Dans aucune monomanie impulsive l'influence de l'imitation n'est aussi forte et aussi prononcée que dans la monomanie du suicide (⁸); sous ce rapport, les récits détaillés des cas émouvants de suicide et de meurtre, publiés dans les journaux, ont la plus

(¹) **Marc.** II, p., 406— **Brierre de Boismont.** *Ann. méd. psych.* 1863. p.455.

(²) **Baillarger.** *Ann. méd. psych.* 1864, p. 250.

(³) **Esquirol.** L. c. I, p. 374. — **Delasiauve.** Folies partielles instinctives. *Journ. de méd. ment.* 1866, p. 5-7.

(⁴) **Georget.** Discussion médico-légale sur la folie, p. 111.— **Marc.** II, pages 409, 414. — **Esquirol.** L. c., II, p. 349-354.

(⁵) **Calmeil.** De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire. Paris, 1845.

(⁶) **Legrand du Saulle.** L. c., p. 349. — **Constant.** Rapport. — **Kuhn.** De l'épidémie d'hystéro-démonopathie de Morzine. (*Ann. méd. psychol.* 1865, I, p. 400; II, p. 20.

(⁷) **Baillarger.** *Ann. méd. psych.* 1848. 1864, p. 250.

(⁸) **Fodéré.** Traité du délire. I, p. 448. — **Esquirol.** L. c. I, p. 288-289. — **Falret.** Du suicide et de l'hypocondrie. Paris. 1822, p. 170 et suiv. — **Marc.** L. c. II, p. 417-422.— **Brierre de Boismont.** Du suicide et de la folie suicide, p. 232-235. — **Griesinger.** L. c., p. 299.— **Semeleigne.** L. c., p. 16.

déplorable influence sur le nombre de faits de cette nature. « Au milieu des périls dont la société est enveloppée, il en est un qui se reproduit chaque jour. Jeté en pâture à tous les oisifs, il devient un de leurs passe-temps habituels. Appât du vice, il est plein d'attraits pour la curiosité publique; école du scandale, du crime, du suicide et de la folie, il favorise trop souvent l'éclosion et le développement de ces instincts pervers, qui, à un moment donné, sont assez forts pour étouffer la voix de la conscience et pour précipiter des âmes dégradées ou des intelligences faciles à défaillir sur cette pente fatale, qui aboutit à trois chemins également terribles : le bagne, la morgue, la maison de fous.

« Ce péril, c'est la publicité accordée, par tous les journaux, à ces lugubres histoires, à ces tragiques comptes-rendus qu'enregistre avec un regrettable empressement la chronique des *Faits divers*. Si les dossiers de la justice criminelle, si les cartons de la Préfecture de police vont sans cesse grossissant, n'en cherchez pas ailleurs la cause.

« Lorsque l'inflexible sévérité d'un maître, la dureté d'un patron avide, l'aversion d'une marâtre ou la haine provoquée d'un père, ont donné lieu, pour la première fois, à une poursuite judiciaire motivée par des sévices exercés sur l'enfant, et que les plaies hideuses du jeune martyr sont venues s'étaler à l'audience, si la presse avait étouffé le retentissement de cette misérable affaire, la pensée de l'imiter ne serait sans doute venue à personne, et les annales judiciaires auraient conservé la relation d'un acte isolé. Si l'imitation contagieuse existe, — et personne n'en saurait douter, — à propos d'une foule d'actes ordinaires de la vie, à plus forte raison doit-on l'admettre dans les cas où les facultés intellectuelles, morales et affectives sont en jeu. Eh bien, pourquoi familiariser les cerveaux fragiles, les organisations impressionnables, les sujets débiles, méchants ou corrompus, avec ces permanentes exhibitions de tortures, de réchauds, de fer, de corde ou de poison? Pourquoi établir ces frottements continuels entre l'âme paisible et cet être gangrené dont l'arme a semé l'épouvante et le deuil?

« La vue des angoisses d'aultruy m'angoisse, » a dit Montaigne. » En effet, rien n'est prompt à se communiquer comme une grande émotion de l'esprit et du cœur, et rien, dans des conditions dé-

terminées, n'est plus apte à retentir sur la pensée, la volonté et la raison que cette anxieuse perplexité où plonge le récit d'événements tragiques. C'est sans doute là ce qui a fait dire à M. Bouchut qu'il devrait y avoir, dans la société, un lazaret moral où l'on pourrait enfouir, aussitôt qu'ils se montrent, les désordres moraux et nerveux dont la propriété contagieuse est établie.

« C'est d'abord avec une répulsion profonde que l'homme accueille la relation de ces drames journaliers. Las de se révolter en pure perte, il proteste ensuite timidement, et, comme rien n'est plus tyrannique que l'habitude, il arrive à une indifférence complète. Peu à peu ses yeux se reposent avec complaisance sur cette clinique de l'assassinat, et il va, s'assimilant tacitement toutes les particularités insolites de l'acte commis. De là à la propagation sympathique, il n'y a qu'un pas.

«Plus un crime est entouré de mystère et de circonstances extraordinaires, plus il est accompagné de ruses et de raffinements de barbarie, plus les causes ont été impénétrables, plus les récits de la presse ont été rendus pittoresques et émouvants, et plus le pouvoir exercé sur l'imagination humaine et sur l'influence imitatrice est fécond en dangereux enseignements. Un jour viendra peut-être où des passions, ensevelies dans les replis les plus cachés du cœur, demanderont impérieusement à être assouvies; les moyens d'exécution font-ils défaut, on interroge ses souvenirs, on recourt au texte, et, muni de ces instructions, le bras frappe en calquant ses coups sur ceux dont le journal lui a dévoilé la justesse.

« Que l'on fasse des recueils spéciaux pour les besoins de la science, de la magistrature et du barreau, c'est évidemment fort utile; mais que l'on ne mette point dans les mains de tous cet linstrument de corruption morale. A ce prix vous verrez diminuer es chiffres, aujourd'hui si élevés, du crime et de la mort volontaire, et les sévices graves dont la fréquence nous a été révélée par M. Tardieu, ne nous apparaîtront plus dans la suite que comme les fruits d'une littérature dont la liberté va jusqu'au délire.

« Si l'influence de l'imitation, si péremptoirement démontrée par M. Calmeil, si les exemples de monomanie homicide ou incendiaire, de suicide, de mutilations partielles, de chorée, d'ex-

tase, de convulsions. d'hystérie, peut-être même d'épilepsie, dus à cette cause puissante de contagion, et cités par tant d'auteurs dignes de foi, viennent à laisser encore quelques doutes, que l'on me permette d'en fournir plusieurs spécimens frappants.

« Un jeune ouvrier assassine un bijoutier et enfouit sa victime dans une caisse qu'il porte au chemin de fer. Six semaines se passent ; la police fait rechercher le bijoutier, qu'elle savait nanti de valeurs importantes ; le meurtrier mène joyeuse vie et dépense en orgie des sommes considérables. Tout à coup la justice intervient, le procès se juge et le coupable est condamné à mort. Les journaux exploitent cet événement : ils mesurent la hauteur, la largeur et l'épaisseur de la caisse, et ils en donnent le poids exact. Cela fit grand bruit il y a huit ou neuf ans, et, depuis, on a pu déjà retrouver une dizaine de cadavres ensevelis dans de volumineux colis destinés à la *petite vitesse*.

« Récemment, à peine le public avait-il pu se remettre de la pénible impression produite par la triste affaire de Chinon, que déjà l'on apprenait que dans la Nièvre une jeune couturière venait de brûler le produit de ses illicites amours. Je n'ose pas croire que ce sera là une conséquence isolée d'un infanticide devenu trop célèbre.

« Un premier suicide s'opère au moyen d'allumettes chimiques, et aujourd'hui qui pourrait faire la statistique des cas de mort de ce genre ? Voyez les *Faits divers :* ils en fourmillent.

« Un malheureux imagine un jour de se jeter sous une locomotive. L'instantanéité de ce nouveau genre de suicide a aussitôt donné l'éveil à ceux qui aspiraient à déserter la vie, et les imitateurs sont venus maculer de leur sang les roues de la lourde machine.

« L'histoire de la guérite que Napoléon Ier ordonna de brûler parce que trois factionnaires s'y étaient tués successivement ; la légende de cette porte de l'hôtel des Invalides, qui fut murée parce que douze hommes étaient venus s'y pendre ; les mutilations épidémiques si curieuses qui ont été observées en Algérie, et que M. Baillarger rappelle tous les ans dans son cours clinique à la Salpêtrière, sont tellement présentes à l'esprit de tous, que je ne m'étonne plus qu'il soit défendu de monter aux tours de Notre-Dame, aux colonnes de la place Vendôme et de la place de la Bastille, à l'arc de triomphe de l'Etoile, sans être accom-

pagné d'un gardien dont la mission est de surveiller activement tous les mouvements des visiteurs, et de s'opposer à toute tentative de mort volontaire.

« Il y a plus de quarante ans, alors que les journaux étaient à peine les rudiments de ce qu'ils sont aujourd'hui, Esquirol avait déjà dit que tel individu, poursuivi par des revers ou par quelque chagrin, ne se serait pas tué s'il n'avait pas lu dans son journal l'histoire du suicide d'un ami, d'une connaissance.

« Je ne voudrais pas que ces réflexions me fissent attribuer des tendances qui ne sont pas les miennes. Je crois comprendre mon époque : la presse est pour moi un admirable instrument de progrès et de civilisation, et j'avouerai de grand cœur que les sociétés modernes sont en grande partie son ouvrage. J'apprécie donc hautement les services qu'ont rendus les journaux et ceux qu'ils sont appelés à rendre encore; mais la presse, comme toutes les institutions humaines, a des qualités, des défauts et des dangers. Ses qualités rachetant de beaucoup ses défauts, je ne m'en prends qu'à ses dangers, et je les attaque en homme convaincu que *la liberté d'écrire ne doit pas prévaloir contre les vrais intérêts de l'humanité* (1). »

Mais toutes ces impulsions monomaniaques, nées sous l'influence de l'imitation, ne surgissent, ou du moins ne s'imposent si impérieusement que chez les personnes déjà prédisposées, et dont le *moi* est trop faible ou affaibli pour opposer une résistance énergique (2), c'est-à-dire chez les personnes qui, comme nous l'avons vu plus haut, se trouvent dans des conditions spéciales, requises pour la genèse de ces impulsions. L'idée du suicide et du crime, dont ces personnes entendent parler, s'impose à leur âme et tend à se traduire en acte (3). Ainsi, dans ces cas, nous voyons le même phénomène que dans le sommeil; c'est encore la suggestion qui constitue le fond des monomanies par imitation.

On sait quelle influence fâcheuse exerce l'aliénation mentale d'un membre de la famille sur les autres, et surtout sur ceux auxquels incombe le devoir de soigner le malade. M. Finkeln-

(1) **Legrand du Saulle.** La folie devant les tribunaux, ch. XIV, § 1. De l'imitation. p. 534-540.

(2) **Griesinger,** L. c.. p. 299.

(3) **Esquirol.** L. c., II. p. 349-354.

burg [1], médecin-adjoint à Siegbourg, a prouvé par douze exemples très-concluants que c'est l'imitation, la contagion morale, qui en est la cause, et non l'hérédité, comme on le suppose trop souvent. M. Renaudin [2], sans nier l'influence de l'imitation dans ces cas, pense qu'on pourrait les expliquer plutôt par le chagrin de voir un parent aliéné, par la fatigue qu'entraîne après eux des soins assidus, et surtout par l'insomnie, et il les assimile sous ce rapport aux cas d'aliénation mentale des employés dans les hospices,— cas qui ne reconnaissent pas en général pour cause l'imitation. Si les causes prédisposantes sont, peut-être, les mêmes, les causes déterminantes, dans ces deux catégories de cas, paraissent pourtant être tout à fait différentes; la fatigue, l'insomnie, le chagrin mettent les personnes qui soignent leurs parents aliénés dans la famille dans les conditions requises pour la genèse des idées fixes délirantes; mais le tête-à-tête continuel, le délire monotone des malades, finissent par suggérer à l'esprit, affaibli par les fatigues, de leurs gardiens, les mêmes pensées délirantes, ainsi que le prouve l'identité du délire dans les cas de M. Finkelnburg. La suggestion n'a pas lieu chez les employés des asiles, précisément en vertu de la diversité des idées délirantes des malades qui les entourent. Enfin, nous rappellerons l'influence de la simulation de la folie sur le simulateur [3].

Nous ne ferons que mentionner les besoins généraux de l'organisme comme points de départ des impulsions. La faim, la soif, mais surtout le besoin sexuel, doivent évidemment être des sources fréquentes et fécondes des impulsions monomaniaques, comme ils le sont des rêves dans le sommeil [4]. En effet, les besoins généraux se traduisent normalement en désirs; si la personne qui les ressent se trouve dans les conditions dans lesquelles, comme nous l'avons vu, les idées et, d'autant plus, les désirs se traduisent directement en actes, elle est fatalement condamnée aux impulsions monomaniaques. Ainsi, dans le cas rapporté par Marc, d'une dame riche qui, étant enceinte, déroba une volaille chez

(1) Ueber den Einfluss des Nachahmungstriebs auf die Verbreitung des sporadischen Irreseins. *Allgem. Zeitschr. f. Psych.* 1861, XVIII, I, p. 1.

(2) *Ann. méd. psych.* 1863, p. 102.

(3) **Morel**. *Ann. méd. psychol.* 1857. — **A. Laurent**. Étude médico-légale sur la simulation de la folie. Paris, 1866.

(4) **A. Maury**. Le sommeil et les rêves.

un rôtisseur, dans le but d'apaiser le vif appétit que l'odeur et la vue de ce plat avaient développé en elle, l'impulsion avait été dictée non par un désir de kleptomanie, mais simplement par la sensation de la faim, et même, dans le cas de Jacques Raud et dans les exemples analogues, l'impulsion a eu pour point de départ non une monomanie du viol, mais le désir de satisfaire le besoin sexuel.

Les impulsions monomaniaques dont les besoins généraux du corps sont l'origine sont loin d'être toujours aussi simples que celles que nous venons de citer. Ces besoins, ou plutôt les désirs par lesquels ils se traduisent, peuvent se combiner entre eux ou avec d'autres idées, suggérées par l'imitation, le souvenir, une circonstance fortuite, etc., et donner ainsi naissance à des impulsions et à des actes bizarres, étranges et horribles, qu'on a, — bien à tort, — regardés comme l'expression d'une aberration, d'une perversion des instincts. Sollicité par deux ou plusieurs forces, l'homme obéit à leur résultante, qui doit nécessairement contenir les éléments des composantes. Ainsi la vue d'un enterrement a poussé le sergent Bertrand à déterrer le cadavre, et le besoin sexuel et l'appétit, développés en lui par le froid de la nuit et le travail pénible du déterrement, la vue du cadavre *assez bien conservé* d'une jeune femme, — tout cela l'a poussé à l'anthropophagie et la pollution du cadavre. Le besoin sexuel et la lecture de Suétone devinrent l'origine de la monomanie atroce du maréchal de Rays; l'impulsion au suicide dans la pellagre, combinée avec la soif ardente qui dévore le malade, donne lieu à *l'hydromanie* (Strombio) [1], etc. Cette explication étant parfaitement suffisante, il est donc inutile de recourir à l'hypothèse de la perversion des instincts, — hypothèse que rien, d'ailleurs, ne justifie.

Enfin tous les auteurs ont parlé d'un sentiment intolérable de vague anxiété, auquel le malade cherche à se soustraire par une action insolite et criminelle; il trouve un soulagement à son oppression intérieure et à l'importunité de ses sentiments en les projetant en dehors. Cette impulsion vers une fin, une solution

[1] **Legrand du Saulle.** Du délire des pellagreux. *Ann. méd. psych.* 1863, p. 101. La Folie devant les tribunaux, p. 304. — **Brierre de Boismont.** *Ann. méd. psych.* 1866, Septembre, p. 179.

quelconque de son état plein de tourments, est si forte, qu'il n'est pas rare de voir les malades commettre alors des actes qui leur répugnent au plus haut degré ([1]). C'est même l'étrangeté, le caractère illégal, criminel ou repoussant de l'action ([2]) qui attire le malade, en lui promettant une forte émotion qui romprait la monotonie pénible de son état mental, mettrait fin à un sentiment intolérable d'angoisse et donnerait une raison d'être ([3]) à l'anxiété dont il souffre. Cet état, et en général les monomanies impulsives, sont souvent accompagnés d'une gêne de la respiration et d'une anxiété précardiale ([4]) plus ou moins intense, comme nous l'avons déjà vu dans un grand nombre de faits cités plus haut.

On a rattaché cette anxiété précardiale aux impulsions monomaniaques, l'expliquant par la lutte qui s'engage, dans l'âme, entre l'impulsion et le *moi* ([5]), et en lui cherchant un phénomène analogne dans l'état de santé ([6]). Mais, d'abord, il y a beaucoup de cas de monomanie impulsive où les malades ne ressentent rien du tout, ou ressentent des maux de tête, un malaise général, des sensations étranges, surtout dans la tête, — symptômes qui accompagnent bien souvent l'invasion de la folie, sa période d'incubation ([7]); ensuite il faut remarquer que l'anxiété précardiale est un symptôme très-fréquent pendant l'incubation des maladies mentales, quelle qu'en soit la forme. Il est vrai que cette sensation d'anxiété est la plus fréquente dans la mélancolie ([8]), et qu'au début de la mélancolie nous trouvons aussi fréquemment les impulsions monomaniaques; mais entre ces deux phénomè-

([1]) **Spielmann.** Geisteskrankheit, p. 135 et 406. — **Flemming.** Pathol. und Therap. d. Psychos., p. 68, 85, 118, etc. — **J. Falret.** Leçons cliniques, p. 43. — **Griesinger.** L. c., p. 86. — **Leidesdorf.** L. c., p. 318. — **Krafft-Ebing.** Beiträge, etc., p. 52, etc.

([2]) **Hoffmann.** Ueber d. Einth. d. Geisteskr. *Allg. Zeitch. f. Psych.* 1862, p. 367.

([3]) **Griesinger.** L. c., p. 269.

([4]) **Griesinger.** L. c., p. 230. Discours d'ouverture du cours de psychol. *Ann. méd. psych.* 1865, p. 16-17.— **Leidesdorf.** L. c., p. 168-170. — **Krafft-Ebing,** Beiträge, etc., p. 52.

([5]) **Richars.** *Allg. Zeitchr. f. Psych.* XV, p. 28.

([6]) **Brosius.** Ueber d. Trieb u. d. Willen. *Allg. Zeitchr. f. Psych.* 1861, XVIII.

([7]) V. quelques exemples de ces sensations au début de la folie. — **Moreau** (de Tours). Psychologie morbide, p. 41.

([8]) **Leidesdorf.** L. c., p. 317.

nes le rapport n'est peut-être pas aussi direct; la sensation d'anxiété peut bien, à la longue, dit M. Griesinger, donner naissance aux idées délirantes correspondantes (1); mais, pour que ces idées prennent racine, il faut qu'elles trouvent un sol morbide préparé pour les recevoir (2), qu'elles puissent s'imposer à l'esprit du malade. Le sentiment d'anxiété précardiale est un symptôme fréquent dans les maladies du cœur, et pourtant ces maladies sont rarement cause de la folie (3). L'idée délirante, — ou l'impulsion monomaniaque, — doit donc, pour pouvoir se fixer dans l'âme du malade, trouver les mêmes conditions que dans le sommeil (4), l'hypnotisme, etc., c'est-à-dire un vide, un affaiblissement du moi, une paralysie de l'intelligence qui ne peut plus les refouler ou les corriger, une pauvreté d'idées et de perceptions. Ces conditions, le malade les crée en quelque sorte lui-même, du moins en partie; son intelligence ne fonctionne plus d'une manière normale, mais il l'appauvrit encore en évitant tout commerce psychique avec le monde extérieur, en fuyant son contact et se privant, par conséquent, des impressions qui y prennent leur source, en ne prenant plus part à ce qui se passe autour de lui et se concentrant de plus en plus en lui-même (5). Ainsi la lypémanie prépare le terrain, elle rend l'impulsion possible; mais cette dernière est déterminée par quelque circonstance plus ou moins fortuite, et ne peut, par conséquent, caractériser l'état mental du malade. Les circonstances qui donnent ainsi naissance aux monomanies peuvent évidemment varier à l'infini; tantôt c'est un livre que le malade a lu pendant qu'il se trouvait dans cet état qui prédispose aux impulsions monomaniaques (le maréchal Gilles de Rays), la vue d'une exécution capitale, d'une action

(1) **Leidesdorf.** L. c., p. 34 et 231.

(2) **J. Falret.** Leçons cliniques, p. 192.

(3) **Griesinger.** L. c., p. 199.

(4) V. sur l'analogie de l'aliénation mentale avec le sommeil et quelques autres états physiologiques : **Lélut.** Du démon de Socrate. — **Guislain.** Leçons orales sur les phrénopathies.— **Moreau** (de Tours). Dn hachisch et de l'aliénation mentale; 1845. De l'identité de l'état de rêve ét de la folie. *Ann. méd. psych.* 1855, p. 361.— **Baillarger.** Discussion sur l'aliénation mentale. *Union médicale.* 1855, p. 236, 245, 296, 299. — **A. Maury.** *Ann. méd. psych.* 1853, p. 404. De certains faits observés dans les rêves et l'état intermédiaire entre le rêve et la veille. *Ann. méd. psych.* 1857. Le sommeil et les rêves, p. 101.— **Griesinger.** p. 108, etc.

(5) **Griesinger.** L. c., p. 36.

étrange, insolite (la mutilation volontaire des soldats de la légion étrangère en Afrique), le récit d'un crime (les faits cités par Esquirol, p. 349-354), surtout si ces détails sont de nature à frapper l'imagination, la vue de l'endroit même où un crime ou un suicide a été commis ([1]). Le même individu peut donc, selon les circonstances, devenir monomane homicide, suicide, pyromane ([2]); la vue d'un enfant suggère au mélancolique le désir de le tuer; près d'une rivière, de la fenêtre d'un étage élevé, le malade sent l'envie de se précipiter: une dame n'allait jamais aux lieux d'aisance sans être tentée de se fourrer dans la lunette ([3]), etc. C'est de cette façon aussi que s'expliquent certains cas d'hérédité des monomanies (anthropophagie, certains modes de suicide, etc.); ici il n'y a probablement d'héréditaire que la prédisposition, que les conditions dans lesquelles surgissent les impulsions; mais celles-ci elles-mêmes sont déterminées par le récit de ces catastrophes et de ces cas lugubres, qui se conserve dans la famille, en impressionne fortement les membres et leur *suggère* des idées analogues. L'état mental primaire est héréditaire, mais la monomanie naît par imitation, par *suggestion*, dont l'imitation n'est qu'une des formes.

Ce qui a contribué le plus, peut-être, à établir la théorie de la perversion des instincts, ce sont les cas de monomanies impulsives chroniques. Nous voyons des malades tourmentés continuellement, ou par accès, du désir de verser le sang, d'incendier, de déterrer les cadavres, etc.; mais cette chronicité est loin de prouver *l'existence* d'un instinct et son *exaltation* ou *perversion*. Dans les cas de ce genre, il faut toujours remonter au premier accès, à la première impulsion, et examiner les circonstances qui l'ont accompagné; on trouve alors ordinairement celles qui ont déterminé l'impulsion. Quant à la répétition de ces impulsions, elle s'explique peut-être de la façon suivante : l'impulsion sentie la première fois, surtout si elle a un caractère étrange ou hor-

([1]) **Mendon.** Folie instinctive, p. 98. — **Semeleigne.** Considérations sur les diverses espèces de suicide. *Journal de méd. mentale.* 1866, p. 11-12. — **Lévi.** Rapport de **Brierre de Boismont.** *Ann. méd. psych.* 1863, p. 454.

([2]) **Morel.** Discours sur la monomanie raisonn. (cas de Papavoine). *Ann. méd. psych.* Juillet 1866, p. 110.

([3]) **Delasiauve.** Discours sur la monomanie raisonn. *Ann. méd. psych.* 1866, Novembre, p. 408.

rible, doit nécessairement frapper fortement l'esprit du malade, et son souvenir s'associe intimement à l'état psychique qui l'a fait naître; de sorte que, chaque fois que le malade se retrouve dans cet état, la même impulsion a lieu, et plus souvent elle a eu lieu, plus facilement elle surgit de nouveau. C'est là un des faits de l'association des idées avec les sentiments et les sensations. Nous en voyons un autre exemple dans l'épilepsie : on sait que, chez les épileptiques, la même idée, le même souvenir ou la même hallucination surgissent spontanément au moment de l'invasion de chaque accès et précèdent infailliblement son apparition; dans le délire épileptique qui suit les accès, les malades répètent aussi souvent les mêmes paroles à chaque accès. Il est curieux d'ajouter que très-souvent ce souvenir, cette idée ou cette image sont la reproduction de l'idée ou de la sensation qui ont provoqué, chez le malade, la première attaque épileptique (1).

Esquirol (2) a dit, et, depuis, la plupart des auteurs qui ont écrit sur les monomanies ont répété, que le monomaniaque agit dans ses impulsions sans aucun motif, sans aucun intérêt, sans aucune raison, tandis que le criminel a toujours un motif (intérêt d'argent, vengeance, etc.). Casper (3) va plus loin encore : il indique cette différence des *causæ facinoris* comme un des signes les plus précieux pour le diagnostic médico-légal; Leidesdorf (4) a montré tout ce qu'il y a d'erroné dans cette manière de voir; en effet, dans la kleptomanie, par exemple, le motif est parfaitement évident et son existence ne peut pas être mise en doute. On objecte que, dans cette variété de la monomanie, surtout quand elle survient pendant la grossesse, les malades dérobent des objets qui leur sont inutiles, ou qu'elles pourraient facilement se procurer d'une manière moins dangereuse et plus honnête (la dame riche qui dérobe une volaille); c'est parfaitement juste dans beaucoup de cas, et les auteurs ont rapporté plusieurs exemples de femmes aisées, et même riches, devenant kleptomaniaques pendant la grossesse; ici le caractère maladif de l'action est évident; mais les femmes pauvres peuvent-elles devenir klep-

(1) **J. Falret.** De l'état mental des épileptiques, p. 6.
(2) L. c., p. 358.
(3) Traité de médec. légale. — **Leidesdorf.** L. c., p. 314.
(4) L. c., p. 314.

tomaniaques? Esquirol et les auteurs qui ont répété son assertion devraient, pour être conséquents, dire que la kleptomanie, comme la goutte, est une maladie des riches, inconnue dans la classe pauvre, puisque, dans cette dernière, la possibilité de se procurer l'objet par l'achat, possibilité qui seule donne à l'action du vol le cachet maladif de kleptomanie, manque plus ou moins complétement.

Il faut en dire autant de la monomanie homicide; comme l'absence des motifs d'un meurtre ou leur chétivité, qui, quelquefois, est hors de toute proportion avec la gravité du crime, ne peuvent pas être regardés comme preuve d'un état mental maladif du meurtrier, d'abord parce qu'elles peuvent n'être qu'apparentes, ensuite parce qu'on a vu des exemples de meurtres commis pour s'emparer de quelques centimes (1), de même l'existence d'un motif n'exclut pas non-seulement l'irresponsabilité, comme on l'a malheureusement prétendu, mais même la monomanie impulsive. Dans le cas du cultivateur B***, qui, mécontent de son valet de ferme, le tue d'un coup de fusil le jour même où celui-ci allait quitter la maison, l'impulsion homicide est évidente, et, pourtant, le motif du crime ne l'est pas moins; ici, à cause de l'affaiblissement de l'intelligence (en tant qu'on peut juger, le cultivateur B*** était, paraît-il, dans la période prodromatique de la paralysie générale; il est mort en démence un an plus tard), le sentiment fugace de « mécontentement s'est imposé irrésistiblement, est devenu de la haine et a éveillé des désirs de vengeance (2), » qui, se traduisant en actes, constituent une impulsion monomaniaque homicide.

Cette malheureuse théorie n'est que la conséquence de la théorie erronée des monomanies, qui, en donnant à une circonstance tout à fait fortuite la valeur d'un fait primaire (3), regarde les monomanies instinctives non comme une expression accidentelle, une conséquence de l'affaiblissement du *moi*, mais comme une exaltation ou une perversion des penchants et des instincts. D'ailleurs, il est au moins étrange de prétendre que le

(1) **Leidesdorf.** L. c., p. 314.
(2) **Moreau** (de Tours). Du hachisch et de l'aliénation mentale, p. 67.
(3) **Morel.** Discours sur la monomanie raisonn. *Ann. méd. psych.* 1866, Juillet, p. 110.

mécontentement et la haine des malades sont précisément une garantie contre les impulsions homicides de leur part. De même un malade pris d'impulsion pyromaniaque, s'il a de la haine ou simplement du dépit contre un de ses voisins, mettra évidemment le feu à la maison de celui-ci, préférablement à celle des autres; serait-ce une raison pour nier l'impulsion pyromaniaque elle-même?

On a prétendu aussi que le passé de l'inculpé est d'une grande valeur diagnostique *in foro;* que si, dans les cas médico-légaux douteux, un passé honnête et honorable doit faire regarder le crime comme le résultat de l'aliénation mentale, une vie passée dans les vices et les crimes doit fixer les médecins et les magistrats dans le sens de la responsabilité. Ce principe, émis par Ideler (¹) et soutenu par Casper (²), a été victorieusement réfuté par Löwenhardt (³). « Un homme vicieux ou criminel peut-il être en même temps, ou devenir aliéné? Peut-il, se trouvant dans cet état de maladie mentale et sous son influence, commettre un délit ou un crime? » Il suffit de poser ces questions pour les résoudre. On sait, en effet, quelle puissante influence a une vie passée dans la crapule, le vice et le crime, sur la production de la folie. « Wir brauchen wohl kaum darauf aufmerksam zu machen, dit Leidesdorf (⁴), dass eben nicht selten der letzte Ring einer Kette von sündhafter, verbrechischer Bestrebung die Geistesstörung ist, und dass ein schlechter Lebenswandel und ein böses Gewissen weit entfernt sind, eine Immunität von Geisteskrankheit abzugeben, » — principe sur lequel a aussi particulièrement insisté M. Laurent (⁵). Le passage graduel du vice et du crime à la folie a été traité à fond par M. Solbrig dans son beau travail sur cette question (⁶).

(¹) Obergutachten des Königl. wissenschaft. Deputat. f. d. Medicinal-Wesen in Preussen, I.

(²) **Leidesdorf.** L. c., 313.

(³) Kristiche Betrachtung der medicinisch- psychischen Grundsätze selbst den darauf basirten Obergutachten der k. wiss. Dep. f. d. Med.-Wes. in Preussen. Für Ærzte und Juristen. Berlin, 1861.

(⁴) Verbrechen und Wahnsinn. Ein Breitrag zur diagnostik zweifelhafter Seelenstörungen. Für Ærzte, Psychologen und Richter. München, 1867.

(⁵) L. c., p. 818

(⁶) L. c., p. 313.

« Ainsi, pas de pyromanie! dit Griesinger [1], mais dans chaque fait il faut rechercher les motifs psychologiques particuliers qui ont poussé l'incendiaire. En justice, la question capitale, dans ces cas, est de savoir s'il existe un état de maladie qui a limité ou qui a pu limiter la liberté de l'individu. » En effet, là est la question, et l'on pourrait avec raison dire : pas de monomanies! Mais il faut rechercher dans chaque fait l'état primaire pathologique, qui, en affaiblissant l'intelligence et l'activité mentales, les laissent en proie à toute suggestion, et rend possibles les impulsions monomaniaques. Mais, surtout et avant tout, pas de ces maximes psychologiques tirées de la métaphysique et la philosophie morale, fausses souvent, inapplicables pour la plupart, tristes fruits de la méthode psychologique dans la science mentale, mais examen attentif et *purement médical*, de chaque cas particulier! (Löwenhardt.)

Ainsi, en comparant les faits de monomanie impulsive entre eux, nous avons trouvé certaines conditions qui leur sont communes à tous, et qui, selon notre avis, constituent le fond même de ce phénomène. Comparant ensuite ces conditions à des états physiologiques, nous avons cherché à en démontrer l'analogie, et, comme preuves à l'appui de cette analogie, nous avons cité quelques expériences sur la suggestion. Nous pouvons donc résumer notre pensée dans les conclusions suivantes.

Dans les monomanies impulsives, il y a deux éléments : l'élément pathologique (affaiblissement de l'activité mentale, du *moi*) et l'élément psychologique (l'action, son caractère plus ou moins étrange et criminel). Le premier dépend d'un état pathologique des centres nerveux, et son étude appartient, par conséquent, à la médecine; il constitue le fait primaire, le fond même de la monomanie impulsive. Le second élément dépend de l'éducation, de la condition sociale, de mille circonstances fortuites; il est purement accidentel; le médecin n'a donc pas à s'en préoccuper, et, *in foro*, il est hors de la compétence médicale.

Les monomanies impulsives s'expliquant suffisamment par l'affaiblissement de l'activité mentale, il est inutile de recourir à d'autres hypothèses, comme exaltation ou perversion des instincts, etc.

(1) Étude médico-légale sur la simulation de la folie. Paris. 1866.

Les monomanies impulsives ayant lieu dans un grand nombre d'affections mentales les plus diverses, n'en caractérisent aucune et ne constituent, par conséquent, pas une entité pathologique distincte. Comme les hallucinations, elles ne sont que des épiphénomènes survenant dans nne foule d'états pathologiques.

Il y a une différence essentielle entre l'impulsion physiologique de la passion et l'impulsion pathologiqne de la monomanie. L'irrésistibilité de la première dépend de son extrême violence, tandis que la résistance du *moi* reste normale ; l'irrésistibilité de la seconde résulte exclusivement du défaut de résistance, de l'affaiblissement du *moi*.

FIN